

cefan

l'essor de la recherche

Sous la direction de
Jean Lamarre
Jean-Noël Grandhomme
François Audigier

IDENTITÉS NATIONALES ET IDENTITÉS RÉGIONALES

DANS L'ESPACE DE LA FRANCOPHONIE EUROPÉENNE
ET NORD-AMÉRICAINNE DES ANNÉES 1960 À NOS JOURS



IDENTITÉS NATIONALES ET IDENTITÉS RÉGIONALES

**DANS L'ESPACE DE LA FRANCOPHONIE EUROPÉENNE
ET NORD-AMÉRICAINNE DES ANNÉES 1960 À NOS JOURS**



CULTURE FRANÇAISE D'AMÉRIQUE

La collection «Culture française d'Amérique» est publiée sous l'égide de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN). Conçue comme lieu d'échanges, elle rassemble les études et les travaux issus des séminaires et des colloques organisés par la CEFAN. À ce titre, elle répond à l'un des objectifs définis par le Comité scientifique de la Chaire: faire état de l'avancement des connaissances dans le champ culturel et stimuler la recherche sur diverses facettes de la francophonie nord-américaine.

(Liste des titres parus à la fin de l'ouvrage)

cefan

l'essor de la recherche

Sous la direction de
Jean-Noël Grandhomme
Jean Lamarre
François Audigier

IDENTITÉS NATIONALES ET IDENTITÉS RÉGIONALES

**DANS L'ESPACE DE LA FRANCOPHONIE EUROPÉENNE
ET NORD-AMÉRICAINNE DES ANNÉES 1960 À NOS JOURS**



Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada

| **Canada**

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien.
We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts.



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

SODEC

Québec

Révision linguistique: CEFAN

Mise en pages: Emmanuel Gagnon

Maquette de couverture: Laurie Patry

ISBN: 978-2-7637-5517-5

ISBN pdf: 9782763755182

© Les Presses de l'Université Laval

Tous droits réservés.

Imprimé au Canada

Dépôt légal 4^e trimestre 2022

Les Presses de l'Université Laval

www.pulaval.com

Les opinions exprimées dans les différentes contributions n'engagent que leurs auteurs. Les directeurs tiennent à remercier Raphaël Georges, Jean-Paul Pellegrinetti, Sathya Rao, Christoph Brüll et Gabriele Clemens pour leur collaboration.

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

Table des matières

Introduction.	1
-----------------------	---

JEAN-NOËL GRANDHOMME

IDENTITÉS NATIONALES ET RÉGIONALES DANS LA FRANCOPHONIE EUROPÉENNE

I. France: nationalismes minoritaires et régionalismes dans la République « une et indivisible »

Entre héritage et tentatives de rénovation du régionalisme modéré, la lente agonie de la Fédération régionaliste française (1944-1968)	9
---	---

FRANÇOIS DUBASQUE

Organisations et revendications régionalistes, autonomistes et indépendantistes en Savoie des années 1960 à nos jours	29
--	----

FRANÇOIS AUDIGIER

Armée républicaine bretonne et Armée révolutionnaire bretonne: de l'ARB à l'ARB (1966-2000)	43
--	----

SÉBASTIEN CARNEY

La Flandre française	65
--------------------------------	----

CHRISTIAN-PIERRE GHILLEBAERT

Les nuances et variétés de l'identitarisme politique alsacien : un état de la question à la veille de la création de la Région Grand Est (1 ^{er} janvier 2016)	83
---	----

RICHARD KLEINSCHMAGER

Un régionalisme impossible? Jean-Philippe Allenbach et le Mouvement Franche-Comté	97
--	----

PAUL DIETSCHY

De la contestation violente aux triomphes électoraux : une petite histoire du nationalisme corse	105
---	-----

ANDRÉ FAZI

L'identité « nissarte » et le nationalisme niçois au début du XXI ^e siècle : la résurgence d'un mouvement revendicatif, mais éclaté	121
---	-----

PHILIPPE BOULANGER

« Défendre les gens d'ici ». La Ligue du Sud, un mouvement de droite traditionaliste et régionale en Provence	135
--	-----

JEAN-NOËL GRANDHOMME

Le nationalisme basque en territoire français depuis les années 1960	155
--	-----

LAURENT JALABERT

Le Comité régional d'action viticole en Languedoc-Roussillon, entre revendications catégorielles et identitarisme languedocien	169
---	-----

JEAN-PHILIPPE MARTIN

Mouvements politiques catalans en Catalogne Nord, 1960-2021	181
---	-----

JOAN BECAT

II. Présences francophones au sein d'États fédéralisés ou régionalisés

Entre la France et l'Allemagne : les effets durables de la présence française sur l'identité sarroise	199
--	-----

HANS-CHRISTIAN HERRMANN

Histoire et actualité de l'« irrédentisme » français en Belgique francophone (état de la question en décembre 2015)	233
--	-----

CATHERINE LANNEAU

Identités entrelacées : les Cantons de l'Est belges	247
---	-----

PHILIPPE BECK

La Vallée d'Aoste face à ses identités	259
ERIK PESENTI ROSSI	
Jura: les années de braise, 1962-1974.	273
ANTOINE GLAENZER	
L'archipel anglo-normand, rempart identitaire campé sur une tradition millénaire	289
SOPHIE POIREY	
III. L'identité des petits États à composante francophone	
L'identité de Monaco	305
PIERRE-ALEXIS BLEVIN	
L'identité d'Andorre	315
PIERRE-ALEXIS BLEVIN	
Le Luxembourg, un espace intermédiaire nationalisé	321
FABIO SPIRINELLI	
DEUXIÈME PARTIE: IDENTITÉS NATIONALES ET RÉGIONALES DANS LA FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINNE	
I. Réalités canadiennes	
L'Ontario français, ou la difficile refondation: quelques réflexions autour de trois intellectuels nord-ontariens.	339
MICHEL BOCK ET FRANÇOIS-OLIVIER DORAIS	
Les Fronts de libération du Québec, 1962-1972.	357
IVAN CAREL	
Le traité de Paris de 1763 dans l'historiographie franco-canadienne	375
QUENTIN MULLER	

Trois historiens de la « transition ». Mutations identitaires et historiographie en Acadie, en Ontario français et au Manitoba français, 1970-2000 391

YVES FRENETTE

Vers une dignité de la différence et un avenir métissé. Les communautés francophones minoritaires de l'Ouest canadien et l'espoir d'un nouveau 421

PIERRE-YVES MOCQUAIS (AVEC LA COLLABORATION DE FATIMA KARIDIO)

Les *sixties* en Acadie : de l'optimisme à l'essoufflement 457

MICHAEL POPLYANSKY

La Société historique francophone de la Colombie-Britannique 473

MAURICE GUIBORD

II. Problématiques francophones aux États-Unis

L'héritage francophone en Californie 479

ANNICK FOUCRIER

Cinquante ans de mouvement francophone en Louisiane : regain d'activisme ethnique ou assimilation? 497

JACQUES HENRY

Les Franco-Américains et le « nouveau ethnique » des années 1960 : dernier sursaut ou transition d'une communauté tourmentée? 515

JEAN LAMARRE

Conclusion 252

FRANÇOIS AUDIGIER

Notices biographiques des auteurs 529

Introduction

JEAN-NOËL GRANDHOMME

UNIVERSITÉ DE LORRAINE – NANCY

Loin d'être anachronique, le nationalisme reste [...] un phénomène des plus vivants en ce début de XXI^e siècle, l'espérance de disposer d'un État-nation restant l'objectif prédominant parmi les revendications.

– Tétart, 2010

Après les premières vagues identitaires du tournant des XIX^e et XX^e siècles, puis de l'entre-deux-guerres, les années 1960 voient la renaissance et la multiplication des mouvements d'affirmation particulariste en Europe comme en Amérique du Nord. Nous nous limitons ici aux espaces de la francophonie européenne¹ et nord-américaine², qui offrent un vaste champ d'études cohérent, mais nous signalons que des travaux comparables ont été menés sur d'autres aires géographiques et civilisationnelles³. Sans négliger l'arrière-plan culturel, on se concentrera sur les aspects politiques et « militaires » de la question.

Au cours des années 1960, la plupart des mouvements identitaires subissent une mutation importante, quittant généralement la droite de l'échiquier politique pour le traverser et se porter sur sa gauche, voire sur

-
1. Allemagne, Andorre, Belgique, France, Grande-Bretagne, Luxembourg, Italie, Monaco et Suisse.
 2. Canada, États-Unis et Mexique.
 3. Voir par exemple Biard, Michel, Ducange, Jean-Numa et Jean-Yves Frétygné (dir.) (2018), *Centralisation et fédéralisme. Les modèles et leur circulation dans l'espace européen francophone, germanophone et italophone*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre.

l'extrême gauche. Ce glissement est particulièrement marqué dans le cadre du souverainisme québécois, des autonomismes et des indépendantismes basques et bretons. D'un régionalisme ou nationalisme catholique et conservateur, on passe à des luttes inspirées par le marxisme dans ses différentes acceptions, notamment maoïste, ou au moins par le socialisme. Le glissement est en revanche à nuancer fortement en Alsace, où ont coexisté un autonomisme gauchisant teinté d'écologie (Union du peuple alsacien) et une mouvance clairement ancrée à droite, voire à l'extrême droite (Alsace d'abord), qui ont abouti à une sorte de synthèse dans le mouvement *Unser Land*. Depuis le début du XXI^e siècle, on constate aussi un renouveau des mouvements identitaires de droite (flamand et niçois, entre autres).

Les pays concernés par ces phénomènes, qui semblent aller à contre-courant d'autres mouvements de fond comme la création de la Communauté économique européenne, puis de l'Union européenne, ou de l'Accord de libre-échange nord-américain (devenu l'Accord Canada-États-Unis-Mexique le 1^{er} juillet 2020), concernent à la fois un État à forte tradition jacobine (la République française) et d'autres ancrés dans le fédéralisme sous différentes formes (Belgique, Luxembourg, Suisse, Italie, Canada et États-Unis).

La majorité de ces mouvements s'inscrivent dans une logique de « libération nationale » et se rattachent au courant de la décolonisation, avec des références constantes aux luttes des peuples palestinien, irlandais, vietnamien, à celles des Noirs américains et des Autochtones. Les liens avec Cuba, la Libye, l'Algérie et le Bloc de l'Est sont fréquents. Le contexte général est celui de la guerre froide.

Certains de ces phénomènes sont surtout culturels (littérature, presse, musique, danse, gastronomie), comme celui des Cajuns en Louisiane, des Franco-Américains (descendants d'immigrés canadiens français) en Nouvelle-Angleterre, des Franco-Ontariens ou des Franco-Manitobains et même de l'Association des francophones du Nunavut⁴ au Canada, bien que ces « combattants de la culture » disposent de relais dans les partis politiques de leur État ou de leur province (notamment en vue de la défense de leurs droits linguistiques). Plusieurs transcendent les frontières, comme les mouvements catalan et basque des deux côtés des Pyrénées et le mouvement occitan en France, en Espagne (Val d'Aran) et en Italie (Vallées occitanes, Guardia Piemontese).

Quelques-unes des revendications concernent simplement des modifications de limites administratives. Ainsi en va-t-il de la demande récurrente,

4. Afnunavut.ca

par des cercles actifs, du rattachement de la Loire-Atlantique – actuellement comprise dans la Région Pays de Loire – à la Bretagne, qui pourrait passer, selon eux, par un référendum. D'autres entités font partie du domaine du folklore, comme l'autoproclamée République libre du Saugeais, dans le Haut-Doubs, née d'une plaisanterie, mais qui a son drapeau, bat monnaie et délivre des passeports, essentiellement pour attirer les touristes.

La plupart ont toutefois un volet politique autonomiste, sécessionniste, « désannexionniste » ou indépendantiste⁵. Parfois, les militants politiques sont « rattachistes », « réunionnistes » ou irrédentistes⁶. Certains se sont même lancés dans ce qu'ils appellent la « lutte armée » (que les États

-
5. Acadie: Parti acadien – Alsace: Union du peuple alsacien, *Unser Land*, Alsace d'abord – Auvergne: Front de libération auvergnat, Parti indépendantiste et memeïste auvergnat – Bourgogne: Mouvement de libération de la Bourgogne, *Porti Burgundiau* – Bretagne: *Adsav*, Parti pour l'organisation de la Bretagne libre, *Emgann*-Mouvement de la gauche indépendantiste, Union démocratique bretonne, Gauche indépendantiste bretonne (*Breizhistance*-Indépendance et Socialisme), Parti breton (*Strollad Breizh*) – Catalogne: *Esquerra Catalunya del Nord*, Oui au Pays Catalan, Gauche républicaine de Catalogne, *Unitat Catalana* – Corse: Parti de la nation corse, *Corsica Libera*, Alliance nationale corse, *Corsica Nazione Indipendente*, *Rinnovu*, *A Cuncolta Naziunalista*, *Ghjuventù Indipendentista*, *Strada Diritta* – Flandre: Maison flamande, Union flamande de France – Franche-Comté: Mouvement indépendantiste franc-comtois, Mouvement Franche-Comté, Rassemblement du peuple franc-comtois – Jura: Mouvement séparatiste jurassien, Rassemblement jurassien. – Lorraine: Parti lorrain, Parti mosellan – Nice: *Nissa rebela* – Normandie: Mouvement normand, Front de libération de la Normandie unifié, Parti fédéraliste de la Normandie, Action normande – Occitanie: Parti occitan, *Iniciativa Per Occitània*, *Occitània Libertària*, *Unitat d'Òc*, Nous irons au combat (*Anaram Au Patac*), Gauche révolutionnaire occitane, *Corrent revolucionari occitan*, *Libertat!*, Parti de la nation occitane, Parti languedocien, Ligue du Midi – Pays basque: Parti nationaliste basque-*Euzko Alderdi Jeltzalea*, *Abertzaleen Batasuna*, *Batasuna*, *Eusko Alkartasuna*, *Euskal Herria Bai* – Picardie: Mouvement indépendantiste picard, Picardie libre – Poitou: Front régionaliste indépendantiste poitevin – Provence: Prouvènço Nacioun, Ligue du Sud – Québec: Québec solidaire, Parti indépendantiste, Option nationale, Parti québécois – Savoie: Confédération savoisiennne, Pour la Savoie, Mouvement citoyen de Savoie, Ligue savoisiennne, Union savoisiennne – Val d'Aoste: Union valdôtaine, Renouveau valdôtain – Wallonie: Rassemblement wallon. Une liste non exhaustive.
6. Seconde République du Vermont qui prône l'indépendance ou l'union avec le Québec – Rassemblement Wallonie France – Mouvement pour un Grand Luxembourg (en vue de la réunion de Luxembourg belge et du grand-duché) – Mouvement indépendantiste franc-comtois, dont certains membres réclament la fusion avec le Jura suisse.

constitués et la communauté internationale nomment terrorisme)⁷, laquelle a parfois suscité en réaction un « contre-terrorisme »⁸.

Si cette effervescence identitaire politique et parfois violente s'est souvent atténuée à partir du milieu des années 1980 en Europe francophone, il faut noter les notables exceptions du nationalisme corse et de la question wallonne, tandis qu'elle connaît des résurgences périodiques en d'autres endroits. En Amérique du Nord, le très court échec des souverainistes au référendum de 1995 a plongé le mouvement québécois dans une crise dont il est loin de s'être relevé, alors que l'assimilation guette les francophones des États-Unis et de l'Ouest canadien, au sein desquels un nouvel intérêt pour les « racines » émerge parallèlement dans des cercles restreints, mais actifs⁹, à l'image aussi de *Raíces Francesas en México* (Racines françaises au Mexique), une association socioculturelle fondée à Mexico en 2003 et reconnue par l'ambassade de France au Mexique.

En comparant ces mouvements, de part et d'autre de l'Atlantique, on est frappé par de nombreux points de convergence – ils entretiennent d'ailleurs souvent des relations plus ou moins suivies –, même s'ils ont chacun leur histoire et leur personnalité propres.

Le cycle de journées d'études que nous avons organisé, réparties sur quatre sessions – en 2015 (Strasbourg), 2016 (Lafayette – Louisiane), 2017 (Montréal) et 2018 (Vancouver) –, a permis de faire un tour d'horizon de la question complexe des rapports entre identité nationale et identité régionale dans l'espace francophone, en Europe comme en Amérique du Nord, des années 1960 à nos jours. Enrichi de textes supplémentaires, il débouche sur cette parution, qui rassemble les contributions d'auteurs canadiens, français, américain, suisse, luxembourgeois, belges et allemand. Le temps

7. Front de Libération du Québec – *Euskal Zuzentasuna, Hordago*, Ceux du Nord (*Iparretarrak*) et *Irrintzi* au Pays basque – Loups Noirs en Alsace – Front de libération de la Bretagne, Armée républicaine bretonne, Armée révolutionnaire bretonne – Front de libération nationale corse – Front de Libération du Jura. – Front de libération nationale de la Provence.

8. Bataillon basque espagnol, Groupes antiterroristes de Libération au Pays basque – *Francia* en Corse.

9. Voir, entre autres, le 26^e colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO), *La Francophonie de l'Ouest, d'hier à demain*, les 27-29 septembre 2018 à l'Université de Saint-Boniface, à Winnipeg (Manitoba) ; ou le congrès annuel de l'AFEC (Association française des études canadiennes), qui s'est tenu virtuellement du 9 au 11 juin 2021 sur thématique des *Régions et régionalisme au Canada. Construire et gérer l'espace politique, social et culturel*.

de rédaction des différentes contributions s'étale des années 2016 à 2021. Celles-ci ne peuvent donc être considérées que comme des historiques et des états de la question à un moment donné, s'agissant d'une thématique en perpétuelle évolution.

BIBLIOGRAPHIE

Tétart, Frank (2010-2), « Les nationalismes “régionaux” en Europe, facteur de fragmentation spatiale ? », *L'Espace politique*, 11 [journals.openedition.org/espacepolitique/1647].

**IDENTITÉS NATIONALES
ET RÉGIONALES DANS
LA FRANCOPHONIE EUROPÉENNE**

**I. France : nationalismes minoritaires
et régionalismes dans la République
« une et indivisible »**

Entre héritage et tentatives de rénovation du régionalisme modéré, la lente agonie de la Fédération régionaliste française (1944-1968)

FRANÇOIS DUBASQUE
UNIVERSITÉ DE POITIERS

INTRODUCTION

En octobre 1974, la Faculté des sciences historiques de l'Université de Strasbourg organise, sous la direction de Christian Gras et Georges Livet, un colloque intitulé « Régions et régionalisme en France »¹ (Gras et Livet, 1977), avec la participation remarquée de l'autonomiste breton Yann Fouéré, auteur de *La Bretagne écartelée* (1962) et *L'Europe aux cent drapeaux* (1969).

Quelques mois plus tôt, deux candidats fédéralistes européens se présentent à l'élection présidentielle consécutive à la mort de Georges Pompidou (mai 1974) : l'avocat Jean-Claude Sebag pour l'Union des fédéralistes européens (0,16 % des suffrages) et le juriste Guy Héraud sous l'étiquette du Parti fédéraliste européen (0,07 %). À ces deux candidatures, il faut ajouter celle du régionaliste occitan Robert Lafont, professeur à l'Université de Montpellier, qui s'érige en représentant des « minorités nationales » en lutte contre « le colonialisme intérieur » de l'État central. Soutenue par des mouvements nationalitaires de gauche, dont Lutte occitane et le Parti communiste breton, celle-ci est en revanche finalement invalidée par le

1. Gras, Christian et Georges Livet (1977), *Régions et régionalisme en France du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France.

Conseil constitutionnel au motif, parmi d'autres, qu'elle porte atteinte à l'unité de la France² (Kernalegenn, 2011 : 249).

Ces candidatures illustrent les évolutions et recompositions au sein de la mouvance régionaliste dans les années 1960-1970. Dans un contexte parallèlement marqué par le processus de construction européenne, on assiste en effet au retour d'un régionalisme politique, qui s'accompagne d'un déplacement des revendications identitaires de la droite vers la gauche de l'échiquier, et à la résurgence d'une expression plus radicale du régionalisme.

L'objet de ma communication est de mettre en exergue, dans ces évolutions, le déclin puis la disparition d'un courant régionaliste modéré incarné de longue date par la Fédération régionaliste française (FRF).

Ce groupement est né au tournant des XIX^e et XX^e siècles de la convergence de divers réseaux de solidarité régionale : une majorité d'Occitans, parmi lesquels les Félibres du Midi et l'École parisienne du Félibrige, associée aux Bretons de l'Union régionaliste bretonne, fondée en 1898, et présidée durant près de cinquante ans par le marquis Régis de L'Estourbeillon. La structure associative et fédérale adoptée en 1900, lors de la création officielle de la Fédération régionaliste française (FRF), témoigne de la volonté de rassembler autour de l'idée-force régionaliste les tenants d'idéologies variées allant des fédéralistes, partisans de provinces souveraines dotées d'une certaine autonomie législative, aux simples défenseurs de la décentralisation. L'alternance de ses chefs illustre bien cette position de carrefour idéologique : au « félibre rouge » Louis Xavier de Ricard, son premier président, succède, jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, Louis Marin, ethnographe et député de droite de la Meurthe-et-Moselle, puis le sociologue Pierre du Maroussem, de sensibilité catholique sociale. En toute logique, le *Manifeste* publié par la Fédération en 1901 affirme le caractère apolitique du mouvement. Le dénominateur commun à ses membres est la lutte contre les excès de la centralisation française perçue comme une uniformisation néfaste au pays. On a donc à faire, dès l'origine, à un projet régionaliste modéré, attaché à l'unité nationale, repoussant toute forme de séparatisme et d'actions radicales pour atteindre ses objectifs³ (Wright, 2003).

-
2. Kernalegenn, Tudi (2011), *Une approche cognitive du régionalisme : identités régionales, territoires, mouvements sociaux en Bretagne, Écosse et Galice dans les années 1970*, thèse de doctorat de science politique, sous la dir. d'Érik Neveu, université de Rennes, p. 249.
 3. Sur la naissance et les débuts de la FRF, voir Wright, Julian (2003), *The Regionalist Movement in France (1890-1914)*. Jean Charles-Brun and French Political Thought, Oxford, Oxford University Press.

Pour comprendre la disqualification de ce régionalisme modéré, il convient de remettre en perspective l'histoire du mouvement qui tend à l'incarner⁴ : les tentatives de relance, dès la Libération, puis leur échec après un long déclin. Il restera enfin à rechercher les raisons de cet impossible relèvement qui font de la FRF une organisation moribonde à la fin des années 1960.

LA TENTATIVE DE RELANCE DE LA FRF APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

L'amnésie vichyste

Après la Seconde Guerre mondiale, la Fédération régionaliste voit sa réputation ternie par la compromission de ses cadres dirigeants avec le régime de Vichy. Elle tente toutefois, à la faveur de la reconstruction, de rassembler ses forces et de se positionner dans l'espace public. Mais en optant pour un retour à l'héritage de la III^e République, elle vient s'inscrire à contre-courant du réel désir de renouveau exprimé à cette époque dans la société française. La cause régionaliste portée par la FRF a en effet connu un écho non négligeable durant l'entre-deux-guerres. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, son programme, même s'il se heurte à l'hostilité d'une majorité d'élus attachés aux formes traditionnelles de la démocratie, prend la forme d'un discours réformateur de l'État républicain.

La défaite et l'effondrement du régime en 1940 créent une situation inédite. La politique de Vichy reprend en effet à son compte – mais dans une perspective antirépublicaine – le thème des « petites patries ». Dans le cadre de la Révolution nationale, le régionalisme représente, plus qu'une alternative, le moyen d'éradiquer un gouvernement centralisateur et jacobin accusé d'avoir détruit les valeurs provinciales et rurales sur lesquelles est fondée la nation. Le poète Mistral est décrit, à côté de Maurras, comme l'un des guides spirituels du nouvel État auquel de nombreuses personnalités régionalistes, croyant leur heure arrivée, se rallient finalement. Jean Charles-Brun, délégué général de la FRF, siège ainsi au Conseil national et participe aux travaux de la commission des provinces où il présente deux rapports établis avec ses amis régionalistes, l'un relatif aux délimitations des futures

4. Cette étude repose sur le fonds d'archives de la FRF (6 AP), constitué de 23 cartons déposés au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) de Marseille, ainsi que sur *L'Action régionaliste*, revue du mouvement à parution intermittente, dont les derniers numéros datent de 1968.

régions, l'autre à l'organisation de ces nouveaux échelons. Malgré les difficultés de communication et la dispersion des militants, il s'attache également à maintenir le contact avec les dirigeants des différentes associations locales et des sociétés d'originaires affiliées à la Fédération, et obtient pour celle-ci des autorités allemandes l'autorisation de se réunir⁵.

Sitôt passée l'épreuve de la guerre, le relèvement de la famille régionaliste intervient dans une sorte d'amnésie de l'épisode de Vichy, à la faveur de la disparition de ses membres les plus compromis (Charles-Brun en 1946). Les premiers bulletins publiés en décembre 1944 et juin 1945, après l'interruption de la revue *L'Action régionaliste* en 1939, s'en prennent à l'œuvre législative de Vichy en matière de décentralisation. En revanche, l'institution des commissaires régionaux de la République par l'ordonnance du 10 janvier 1944 est présentée comme une mesure d'avenir, susceptible de placer la réforme régionale au cœur du redressement français. Dans ces deux numéros, l'action des anciens compagnons de route du mouvement régionaliste auréolés d'un engagement dans la résistance est mise en avant. Les noms de Joseph Paul-Boncour, Marcel Plaisant – tous deux comptant parmi les « 80 » qui ont voté contre l'attribution des pleins pouvoirs au maréchal Pétain –, Auguste Joubert, Louis Marin et Robert Nisse, sont évoqués⁶. Pourtant, à l'exception de ce dernier, tous ont pris leur distance avec une Fédération régionaliste, qui tente ainsi de se refaire une virginité à moindres frais.

Le renouvellement des cadres dirigeants de la Fédération reste néanmoins très limité. Après la démission en 1945 de son président, le romancier et chanteur du Berry Hugues Lapaire, le bureau constitué de huit membres ne compte qu'un seul nouveau venu : Henri Cangardel, homme d'affaires et industriel, qui a présidé la Compagnie générale transatlantique pendant la Seconde Guerre mondiale avant d'être écarté de ce poste à la Libération. Les autres membres proviennent des vestiges d'une famille issue du régionalisme historique. Le nouveau président en premier lieu, Jules Mihura, avocat honoraire au Conseil d'État et conseiller à la Cour de cassation, a été formé à la même école que Charles-Brun. Il a fréquenté avec lui au début

5. Le 19 novembre 1943, une dizaine de présidents des sociétés d'originaires se réunissent ainsi à la Maison des Charentes et du Poitou de Paris, à l'appel de Charles-Brun. MUCEM, fonds FRE, 6 AP/3.

6. Séance du comité directeur du 12 octobre 1944, dans *Bulletin de la FRF*, décembre 1944.

du siècle l'Association des étudiants catholiques de Paris ou Cercle du Luxembourg, et a été initié en son sein à la doctrine catholique sociale⁷.

La continuité doctrinale

C'est donc une volonté de retour aux sources après les errements de la période de guerre qui s'exprime, tant au plan doctrinal qu'à celui des modes d'action.

Le Manifeste de la FRF, réédité sous forme de brochure en 1948, précise ainsi que «son programme reste et demeure celui tracé par Charles-Brun». Hormis une mention inédite à l'Union française (créée en 1946 pour associer la métropole, les départements d'outre-mer et les colonies), il reprend le contenu de celui rédigé en 1901, à l'occasion du lancement de la Fédération. Il réaffirme donc le caractère apolitique du mouvement ainsi que son attachement à l'unité nationale⁸. Le régionalisme, en proposant différents niveaux d'incarnation de la nation, n'empêche pas selon lui de concilier particularismes et patriotisme. Ses revendications portent plus précisément sur la reconnaissance des traditions locales, sur une véritable régionalisation de l'enseignement et sur la prise en compte des langues régionales. Le régionalisme ainsi défendu nécessite la réorganisation administrative et économique du pays, et la définition de compétences à donner à des assemblées régionales élues, en vertu du principe de subsidiarité consacré par la formule : «la gestion des affaires de la commune par la commune, de la région par la région, de la nation par l'État».

C'est autour de ce vaste programme que la FRF tente de reconstruire un réseau associatif désorganisé par la guerre, et autrefois structuré à partir des associations d'originaires, des groupes folkloriques, des associations savantes de province, et des associations économiques dont la Fédération relayait alors l'action.

7. Hormis Mihura et Cangardel, le nouveau bureau compte un ancien ministre, Antoine Borrel, deux diplomates, le comte Clauzel et Tondeur-Scheffler, deux avocats, Maurice Brun et Bernard Appert, ainsi qu'une femme de lettres, Madeleine Finidori. Tous adhèrent de longue date à la FRF. MUCEM, 6 AP/1.

8. Charles-Brun, Jean (1911), *Le régionalisme*, Paris, Bloud. Le premier manifeste de la FRF y est reproduit en appendice V. MUCEM, 6 AP/1.

Une stratégie éprouvée

Pour diffuser ses idées auprès d'un large public, elle emprunte les canaux classiques de la propagande : campagnes de presse et conférences. Elle cherche par ailleurs à réactiver les réseaux d'influence établis avant-guerre grâce auxquels elle bénéficiait d'une certaine audience auprès des pouvoirs publics. C'est ainsi qu'elle avait pu faire entendre sa voix lors de la mise en place des « régions économiques » par Étienne Clémentel, ministre du Commerce, en 1919. Lié au mouvement du Félibrige et partisan du régionalisme, celui-ci avait confié la direction d'un bureau d'études sur cette question au géographe Henri Hauser, membre de la FRF⁹ (Dubasque, dans Gregori et Pellegrinetti, 2017 : 15-25). Tout comme vingt-cinq ans auparavant, à la faveur de la sortie de guerre, elle joue donc la carte du lobbying en direction des milieux politiques. Elle transmet des vœux à différents ministres, notamment celui de la Reconstruction, Raoul Dautry, afin que les styles architecturaux régionaux soient respectés dans les travaux à venir. Elle adresse courriers, questionnaires et documentation aux responsables de partis et aux têtes de liste lors des élections législatives de 1945 et 1946. Après les élections d'octobre 1945, elle distribue ainsi à tous les constituants un projet d'organisation régionale qui est le condensé de son programme¹⁰. Puis, une fois la IV^e République instaurée, elle cherche à établir des contacts avec le nouveau personnel politique : à son initiative, sont organisées en 1947-48, autour de la question de la réforme administrative de l'État, plusieurs rencontres avec les anciens commissaires régionaux de la République Francis-Louis Closon, Jean Schuhler¹¹ (Foulon, 1975 : 263) et Michel Debré¹². Eugène Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme entre 1948 et 1953, est également invité à plusieurs reprises à participer à ses travaux.

-
9. À ce sujet, se reporter à notre communication : Dubasque, François (2017), « Régionalisme de guerre. L'impossible promotion d'une république *une et divisible*? », dans Sylvain Gregori et Jean-Paul Pellegrinetti (dir.), *Minorités, identités régionales et nationales en guerre, 1914-1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 15-25.
 10. *Projet d'organisation régionale de la France*, 1945, rédigé par la commission d'études administratives de la FRF. MUCEM, 6 AP/18.
 11. Ancien commissaire de la République de la région administrative de Poitiers, il est l'auteur, en 1946, d'une proposition de loi adressée à tous les députés portant réforme des administrations départementale et régionale. Cité dans Foulon, Charles-Louis (1975), *Le pouvoir en province à la Libération : les commissaires de la République, 1943-1946*, Paris, FNSP/Armand Colin, p. 263.
 12. En 1947, Michel Debré signe un ouvrage intitulé *La mort de l'État républicain*, dans lequel il propose un découpage territorial en quarante-cinq grands départements.

En dépit d'une volonté évidente de relancer ses activités, le constat que ce mouvement régionaliste ne bénéficie plus, dans le quart de siècle qui suit la Deuxième Guerre mondiale, du même rayonnement que sous la III^e République, s'impose.

TEMPS FORTS ET TEMPS MORTS DU RÉGIONALISME MODÉRÉ

Jusqu'en 1968, l'activité de la FRF se caractérise par une succession de temps forts et de temps morts.

Un relèvement chaotique après la Libération

Après l'effervescence régionaliste à la Libération, les choix d'organisation politique de la IV^e République provoquent déceptions et ralentissement de l'activité dans les rangs régionalistes. La plupart des élus restent attachés au régime parlementaire fondé sur la représentation nationale et ne sont pas prêts à accepter une refonte immédiate du système administratif. Après le départ du général de Gaulle, une quasi-unanimité se dégage pour voter la suppression des commissariats régionaux de la République (22 mars 1946). S'il est toutefois prévu, dans le titre X de la Constitution d'octobre 1946, que les collectivités territoriales puissent s'administrer librement, cette disposition reste lettre morte sous ce régime. Au-delà de ces aspects, la mort de Charles-Brun, véritable animateur du mouvement pendant plus de quarante ans, n'est pas étrangère à la lenteur du processus de relèvement.

Il faut attendre en effet le début des années 1950 pour assister à la remise en route des congrès annuels et de la revue, considérés depuis les origines comme les modes d'expression privilégiés des régionalistes de la Fédération. Le congrès de Troyes en 1951 marque ainsi la reprise des rassemblements régionalistes en province. Les villes de Montpellier, Lille, Bordeaux, Lyon, Grenoble accueillent par la suite ces manifestations. Deux ans plus tard, c'est la revue *L'Action régionaliste*, tirée à 1 000 exemplaires, qui est désormais rééditée à une cadence trimestrielle.

L'activisme des années 1950

La décennie 1951-1961 constitue un temps fort de l'activité régionaliste. C'est d'abord par la voie du régionalisme économique que la Fédération tente un retour dans le débat public. La création de comités d'expansion économique, puis le lancement des vingt-deux régions de programme

d'action économique instaurées par les décrets de 1955-56, créent à cet égard un contexte favorable. Ces initiatives témoignent de la volonté des autorités d'associer planification et organisation régionale à des fins d'aménagement du territoire. Claude Barathon et André Beury incarnent, au sein de la FRF, ce courant néo-régionaliste au milieu des années 1950. Juriste et économiste, le premier cité a été formé, durant la guerre, à l'école des « dimanches de Vanves », où se réunissaient au domicile de Charles-Brun ses disciples les plus proches. En 1956, il soutient une thèse de doctorat en science économique consacrée à *L'économie régionale et l'aménagement du territoire*¹³. Le second, journaliste et animateur du groupement Jeune Champagne, est installé dans l'Aube, où il œuvre à la mise en valeur économique de la région. C'est lui qui fait de l'aménagement du territoire le thème principal du congrès régionaliste à Troyes en 1951. Intégré au comité directeur en 1956, il plaide pour une réappropriation du champ économique par les régionalistes. Son action au sein de l'appareil dirigeant de la Fédération aboutit à la création, en 1957, d'une commission de la propagande¹⁴.

Dans cette perspective, la chute de la IV^e République offre au mouvement régionaliste l'occasion de réaffirmer son attachement au principe d'une ambitieuse réforme de l'État. La déclaration du 17 juin 1958, transmise à Michel Debré, Garde des Sceaux, chargé de la réforme constitutionnelle, en définit les contours :

La Fédération régionaliste française, fidèle aux principes qui ont toujours animé sa doctrine, est de plus en plus convaincue que les solutions qui s'imposent pour l'organisation constitutionnelle, administrative, économique et sociale, doivent, en fonction des divers problèmes, reposer sur la déconcentration, la décentralisation, le régionalisme, le fédéralisme. L'appartenance de la France à une Fédération européenne est la condition de la sauvegarde de la civilisation occidentale. De même, le groupement des communautés françaises métropolitaines et d'outre-mer ne peut s'exprimer que dans une Fédération de ces communautés. En outre, l'efficacité des institutions de la République française suppose l'organisation des régions dotées d'assemblées jouissant de prérogatives administratives, économiques, financières, sociales et culturelles. Enfin, en vue d'assurer un équilibre rationnel des pouvoirs, ces

-
13. Barathon, Claude (1956), *L'économie régionale et l'aménagement du territoire*, thèse de doctorat ès sciences économiques, Faculté de droit de l'Université de Poitiers.
 14. Auteur du tract « Pourquoi vous devez adhérer à la Fédération régionaliste française ». Les archives de la FRF conservent l'échange d'une correspondance entre André Beury et Maurice Brun, secrétaire général du mouvement. Le dossier (6 AP/1) contient une quinzaine de lettres sur une période de huit ans (1950-1958) dans lesquelles le journaliste multiplie les propositions en vue de redynamiser la FRF.

diverses régions doivent être représentées sur le plan national par des élus siégeant à l'une des Assemblées législatives¹⁵.

C'est la première fois depuis 1945 que la Fédération revendique aussi clairement l'héritage de la pensée de Charles-Brun dans sa plénitude, celui d'un régionalisme appréhendé dans ses dimensions locale, nationale et supranationale, fondé à la fois sur une véritable décentralisation et sur le fédéralisme international¹⁶ (Charles-Brun *et al.*, 1927). Cet élan se poursuit lors du congrès de Lyon en octobre 1958 et des journées régionalistes en mai 1959, mais il est cependant vite arrêté. D'une part la mise en place d'un cadre administratif sous contrôle strict de l'État, les mesures de déconcentration prises à partir de 1960 – qu'il s'agisse de la création de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) en 1963 ou bien des Commissions de développement économique régional (CODER), placées sous la tutelle des préfets de région, en 1964 –, d'autre part la politique européenne du général de Gaulle, illustrent l'incapacité des régionalistes de la FRF à peser dans le débat public et sur les choix politiques. Les désillusions causées par ce sentiment d'impuissance contribuent, au même titre que la disparition du président Jules Mihura en 1961, à la mise en sommeil des activités du mouvement durant une bonne partie des années 1960.

Dernier sursaut et disparition à la fin des années 1960

Il faut attendre 1967-68 pour assister au dernier sursaut de la FRF¹⁷. Avant même les événements de Mai 68 et leurs prolongements, le comité directeur de la Fédération s'est remobilisé de différentes façons : actions en direction des candidats aux élections législatives de 1967 et 1968, nouvelle relance de la revue *L'Action régionaliste*, suspendue depuis 1961, et soutien à la proposition de loi de Marcel Prélot, sénateur UDR (gaulliste) du Doubs et successeur de Jules Mihura à la présidence de la Fédération entre 1961 et 1967. Cette proposition du 11 juillet 1968 vise à donner aux circonscriptions d'action régionale des prérogatives de collectivité territoriale. C'est dans le cadre des projets de réforme territoriale qui marquent la fin de l'ère

15. Déclaration en séance extraordinaire, 17 juin 1958, dans *L'Action régionaliste*, juillet-septembre 1958.

16. Charles-Brun, Jean, Hennessy, Jean, Poitevin, Jean *et al.* (1927), *L'Europe fédéraliste, aspirations et réalités*. Conférences faites au Collège libre des sciences sociales, Paris, Marcel Giard éditeur.

17. *L'Action régionaliste*, janvier-mars, avril-juin et juillet-septembre 1968.

gaullienne et sous la bannière du régionalisme administratif que resurgit la Fédération à la fin des années 1960. Lors du congrès régionaliste de Rennes en octobre 1968, Prélot, qui occupe par ailleurs la vice-présidence de la commission sénatoriale des lois constitutionnelles, de la législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, détaille le contenu de son travail parlementaire. Confié en septembre 1968 à Jean-Marcel Jeanneney, le projet de loi relatif à la création de régions et à la rénovation du Sénat, dont les contours sont présentés en janvier 1969, ne répond que partiellement à ses attentes. Déçu, il se prononce en définitive contre cette réforme. Le résultat du référendum d'avril 1969 – non à la régionalisation – sonne ensuite le glas d'une Fédération déjà moribonde.

Les raisons qui ont conduit à cet échec sont multiples.

DES RÉSULTATS DÉCEVANTS

Des faiblesses internes

Tout d'abord, la FRF n'a pas pu survivre à ses propres faiblesses internes. Après la guerre, le régionalisme est disqualifié et l'image de la FRF est irrémédiablement ternie. L'organisation s'est dans un premier temps resserrée sur un noyau dur de militants, mais l'appareil en est fragilisé, car chaque départ ou décès d'un cadre dirigeant a des répercussions immédiates sur l'activité du mouvement.

En 1949, elle ne compte que 217 cotisants, dont à peine 31 adhérents à titre collectif¹⁸. Dans ce collège, on ne relève que cinq institutions à caractère économique (les chambres de commerce de Millau, Reims, Roubaix, Tourcoing et la X^e Région économique - Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales). Après avoir entretenu les liens les plus étroits avec les chambres de commerce, notamment lors de la mise en place des régions Clémentel en 1919, la FRF ne parvient pas à rétablir, après la guerre, des contacts durables avec les milieux économiques. En 1949, son congrès régionaliste dédié à l'organisation économique régionale est pourtant le prétexte à des tentatives de rapprochement avec des acteurs économiques variés (chambres de commerce, régions économiques, chambres d'agriculture, des métiers, syndicats). Mais cette offensive ne débouche finalement sur aucune nouvelle adhésion¹⁹.

18. MUCEM, 6 AP/2.

19. *Ibid.*, 6 AP/10.

Toutes les tentatives pour élargir sa base de recrutement par un meilleur ancrage territorial sont également infructueuses. Des campagnes sont ainsi lancées en Auvergne dans l'immédiat après-guerre, en Alsace en 1948, ou en Provence dix ans plus tard. Des correspondants locaux de la FRF tentent de réunir élus locaux, représentants des milieux économiques et sociaux, enseignants et responsables associatifs dans des structures communes ayant pour objet la valorisation du territoire. Les résultats sont chaque fois très décevants. À titre d'exemple, la section locale montée par André Beury à Troyes en 1956 ne compte guère qu'une poignée d'adhérents²⁰.

Paradoxalement, le régionalisme incarné par la FRF est essentiellement parisien. Sa répartition sur le reste du territoire s'avère très inégale. Quelques bastions subsistent dans le Sud-Est, le Midi et le Sud-Ouest du pays, grâce aux liens de fidélité entretenus avec quelques personnalités. C'est le cas en Franche-Comté grâce à Marcel Prélot ou en Savoie par l'intermédiaire d'Antoine Borrel, vice-président de la Fédération dans les années 1950. Ancien député et président du conseil général de ce département, puis retiré de la vie politique après la Seconde Guerre mondiale, il se consacre désormais à la promotion touristique de sa région. Le pôle occitan, comprenant les félibres provençaux, du Languedoc et du Sud-Ouest, constitutif du mouvement régionaliste dès ses origines, occupe toujours une place de choix. Après le décès de Charles-Brun, le poète Jean Camp, fondateur des Décades de Provence, Pierre-Louis Berthaud et Yvan Gaussen, tous deux majeurs du Félibrige, en sont les représentants les plus emblématiques au sein des instances dirigeantes de la Fédération régionaliste. Membre de l'Institut d'études occitanes, Berthaud est aussi, peu de temps avant son décès en 1956, un des fondateurs de la revue *Occitania*, tandis que Gaussen préside aux destinées de l'association des Amis de la langue d'Oc pendant près de quarante ans, de 1938 à 1976.

En revanche, le régionalisme modéré dont la FRF se réclame ne fait pas ou ne fait plus recette dans d'autres régions périphériques à forte empreinte identitaire, comme la Flandre, l'Alsace, la Corse ou encore la Bretagne. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une véritable rupture étant donné les liens historiques qui l'unissaient à l'Union régionaliste bretonne.

Le repli du mouvement sur quelques-uns de ses bastions illustre le déclin de son audience et son incapacité à mobiliser l'opinion autour de la cause régionaliste. À vouloir embrasser trop large, la FRF rend finalement

20. Lettres d'André Beury à Maurice Brun, 1956. MUCEM, 6 AP/1.

son message illisible: il est soit trop vague, soit au contraire trop ambitieux pour le public qu'elle serait susceptible de toucher. Elle donne par ailleurs l'image d'un groupe sclérosé et non représentatif des forces vives de la société française. Après la Seconde Guerre mondiale, à la génération des membres fondateurs de la Fédération – les plus compromis avec le gouvernement de Vichy – succède une autre génération née à la fin du XIX^e siècle et formée à l'école du régionalisme durant l'entre-deux-guerres. De la fin de la guerre jusqu'en 1968, le comité directeur de la Fédération, composé d'une vingtaine de membres, évolue peu. Il se répartit à parts égales entre les représentants du monde des lettres et de la culture, qui militent pour le renouveau intellectuel des régions, et les juristes – avocats ou universitaires – qui s'intéressent surtout à la dimension administrative du régionalisme. À noter, parmi les premiers, la présence de trois femmes écrivains, membres de la Société des gens de Lettres, Madeleine Finidori, Marie Texier et Georges Day, ou encore d'André Varagnac qui, avant de devenir conservateur du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, a gravité avant la guerre dans l'orbite de Georges-Henri Rivière et des milieux folkloristes. Le second groupe fournit à l'organisation ses présidents successifs après 1945: le magistrat Jules Mihura d'abord, puis dans les années 1960, Marcel Prélot²¹ et Georges Liet-Veaux, deux professeurs de droit. Maxime Leroy, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, devient, jusqu'à sa mort en 1957, le trait d'union entre ces deux mondes, mais aussi entre les deux générations de régionalistes aux commandes de la FRF.

En revanche, le personnel politique, qui siégeait autrefois en nombre au comité directeur de la Fédération et assurait un rôle de relais du message régionaliste dans les lieux de décision, se fait de plus en plus rare et de moins en moins éclectique. La Fédération recrutait en effet dans tous les milieux politiques. Parmi les compagnons de route les plus éminents figuraient le socialiste Joseph Paul-Boncour, les radicaux Charles Beauquier – président de la commission de l'Administration et de la Décentralisation de la Chambre des députés – et Étienne Clémentel déjà cité, ou encore Louis Marin, chef de file de la Fédération républicaine à partir de 1924, et qui a présidé aux destinées de la FRF jusqu'en 1920. À l'exception d'Édouard

21. Certains de ses étudiants sont associés aux activités de la FRF, en particulier Thiébaud Flory, auteur d'une thèse consacrée au mouvement régionaliste français, soutenue en 1964. Cette même année, Flory entre au comité directeur de la Fédération. Cette thèse fait l'objet d'une publication aux Presses universitaires de France en 1966 sous le titre *Le mouvement régionaliste français: sources et développements*, coll. Travaux et recherches de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, Série Science politique, 132 p.

Depreux, ministre de l'Intérieur en 1946-47 et maire socialiste de Sceaux²², la plupart des hommes politiques qui ont siégé au comité directeur dans les années 1950-60 proviennent des rangs de la droite et du centre, avec une dominante gaulliste. De cette dernière famille sont en effet issus Pierre-Louis Berthaud, conseiller de l'Union française à partir de 1952, Robert Nisse, député du Nord sous la IV^e République, ou encore Marcel Prélot, député RPF (Rassemblement du peuple français) du Doubs de 1951 à 1955, puis sénateur de ce même département de 1959 à 1971. Il y a lieu d'ajouter à cette liste Eugène Claudius-Petit et Jacques Chaban-Delmas, associés à plusieurs reprises aux activités de la FRF, mais que les responsables du mouvement ne sont jamais parvenus à faire entrer au comité directeur²³.

La Fédération a en effet perdu de son attractivité. Ses faiblesses structurelles proviennent en partie de la concurrence extérieure accrue que lui livrent d'autres acteurs dans la mouvance régionaliste.

Une concurrence extérieure accrue

À son apogée, la FRF a contribué au renforcement ou même à la création d'autres grands mouvements fédérateurs, comme la Confédération nationale des groupes folkloriques français en 1935. Mais après la guerre, ces groupes se détachent progressivement de sa tutelle. Au milieu des années 1950, sur les vingt-sept groupes folkloriques recensés dans le département du Bas-Rhin, aucun n'adhère ainsi à la FRF. Par ailleurs, les dirigeants régionalistes constatent avec dépit que les contacts avec les syndicats d'initiative – destinés à promouvoir le tourisme –, dont ils ont pourtant largement appuyé le développement avant-guerre, sont de moins en moins fréquents.

Plus douloureuse est pour elle la concurrence directe du mouvement La Fédération-Centre d'études institutionnelles pour l'organisation de la société française²⁴ (Pasquier, 2002). Lancé en 1944 par André Voisin, Jacques Bassot et Max Richard, ce mouvement reçoit un appui enthousiaste de

22. En juin 1950, à l'occasion du congrès du cinquantenaire de la FRF, la ville de Sceaux est proclamée, en présence de son maire, cité félibréenne, tandis qu'une plaque commémorative en mémoire de Charles-Brun est apposée au jardin des félibres (MUCEM, 6 AP/10).

23. C'est à la suite du décès de Robert Nisse, en 1958, que les dirigeants de la FRF proposent à Jacques Chaban-Delmas, qui avait patronné l'année précédente le congrès régionaliste de Bordeaux, de siéger au comité directeur.

24. Les éléments relatifs à l'histoire de ce mouvement sont empruntés à Pasquier, Romain, « L'invention du régionalisme à la française (1950-1964) », journée d'étude AFSP/

Charles-Brun qui y voit une filiation idéologique évidente et met donc à disposition de ses fondateurs la liste des membres de la FRF²⁵. La Fédération défend en effet l'idée d'un État décentralisé, doté de véritables corps intermédiaires, dans le cadre d'une France et d'une Europe fédérales. Tout comme la FRF avant elle, elle envisage donc le fédéralisme international comme le prolongement du régionalisme²⁶ (Dubasque, 2021). Mais à l'inverse de celle-ci, qui se montre incapable de renouveler sa doctrine, elle propose une vision en adéquation avec les grands enjeux politiques, économiques et sociaux de son temps. Sur le plan international, elle adhère au Mouvement européen et à l'Union paneuropéenne. Au niveau national, elle prend très tôt le virage du néo-régionalisme pour défendre l'autonomie locale et régionale. Ce sont les éditions du Portulan, dirigées par Jacques Bassot, qui publient les ouvrages précurseurs de Jean-François Gravier, *Paris et le désert français* (1947) et *Mise en valeur de la France* (1949). Dès l'année suivante, ce sont les projets de Jeunes chambres économiques et ceux des Comités d'expansion qui mobilisent la Fédération. L'autonomiste Joseph Martray, correspondant du mouvement fédéraliste pour l'Ouest, est ainsi à l'origine du Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB) en 1950²⁷ (Marzin, dans Harismendy et Capdevilla, 2015 : 189-202).

Ce mouvement parvient à diffuser l'idée régionaliste dans des cercles variés en s'appuyant sur des réseaux de plus en plus vastes qui réunissent patrons, syndicats et experts. Ses dirigeants, bien qu'associés à l'expérience de l'Institut d'études corporatives et sociales sous Vichy²⁸ (Dard, 2002), ont mieux négocié la sortie de guerre que les régionalistes de la FRF. Ils ont su attirer des figures de la résistance par le biais du fédéralisme européen. Le mouvement n'en reste pas moins marqué à droite : Chaban-Delmas, Antoine Pinay, Roger Duchet, René Coty, Raymond Marcellin, Jean Lecanuet ou

groupe local et politique, IEP de Rennes-CRAPE, 8 février 2002, contribution mise en ligne à l'adresse www.afsp.msh-paris.fr/archives/archivesgroupes/local/local080202/pasquier.pdf (consultée le 23 mars 2020).

25. Correspondance Charles-Brun, 1944-1945. MUCEM, fonds FRF, 6 AP/7.
26. Voir notre contribution : Dubasque, François (2021), « Nouvelle organisation territoriale et idée européenne dans les milieux régionalistes français. Les exemples de la Fédération régionaliste française et de la Fédération », *Histoire, économie et société. Époques moderne et contemporaine*, vol. 3, septembre 2021, p. 9-22.
27. Marzin, Fabrice (2015), « L'engagement breton de Joseph Martray », dans Patrick Harismendy et Luc Capdevilla (dir.), *L'engagement et l'émancipation. Ouvrage offert à Jacqueline Sainclivier*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 189-202.
28. Voir Dard, Olivier (2002), *Le rendez-vous manqué des relèves des années trente*, Paris, Presses universitaire de France.

encore Maurice Schumann, sont membres de son comité directeur. Dans une certaine mesure, il dépasse le clivage politique. François Mitterrand y siège ainsi jusqu'en 1956. Capable d'attirer en son sein de nombreuses personnalités politiques, il connaît par ailleurs une croissance fulgurante de ses effectifs : près de 8 000 membres à son apogée, au milieu des années 1950. Ce succès est le fruit d'une politique de maillage territorial fondé sur le recrutement de correspondants locaux. Dynamique et attractif, le mouvement La Fédération semble, durant cette période, se substituer à la FRF comme incarnation d'un régionalisme équilibré, conçu comme une alternative au régime centralisateur, mais dans le strict respect de l'unité nationale. En définitive, tant au plan doctrinal qu'à celui de l'action militante, c'est lui qui réalise le projet de la FRF de rassembler, dans un vaste mouvement, décentralisateurs et fédéralistes. Mais c'est par la prise en compte, en association étroite, des préoccupations économiques et sociales de la IV^e République et de la problématique de la construction européenne qu'il y parvient, rejetant du coup la FRF dans la marginalisation. La montée en puissance de la Fédération dans les années 1950 met clairement en évidence les archaïsmes de la FRF.

Un mouvement déphasé

L'échec de la FRF tient donc moins à l'impossible promotion d'un régionalisme modéré qu'à son incapacité à adapter une doctrine élaborée au début du XX^e siècle aux enjeux de la société française des Trente Glorieuses. Durant l'entre-deux-guerres, ses dirigeants concevaient leur engagement en faveur de la SDN comme le prolongement du régionalisme interne²⁹ (Dubasque, dans Dard et Sévilla, 2008 : 134-151). Après la Seconde Guerre mondiale, ils semblent au contraire se désintéresser de la construction européenne. En dehors de quelques déclarations ponctuelles, cette question n'est prise pour sujet de réflexion dans aucun congrès régionaliste.

Il en va de même de la notion de régionalisme économique, dont la FRF s'était pourtant préoccupée dès sa fondation. Dans *Le régionalisme*, ouvrage programmatique publié en 1911, Charles-Brun utilise l'expression « aménagement du territoire ». Il s'appuie alors sur les travaux du géographe Paul Vidal de La Blache pour une mise en garde contre la centralisation

29. Sur cette question, on se reportera à notre contribution : Dubasque, François (2008), « La Ligue pour l'organisation de la SDN, un groupe de pression fédéraliste dans l'entre-deux-guerres », dans Olivier Dard et Nathalie Sévilla (dir.), *Le phénomène ligueur sous la III^e République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, p. 134-151.

parisienne à partir de critères provenant de l'histoire, mais aussi de la géographie économique et humaine. À quarante ans d'intervalle, les thèses de Charles-Brun et celles de Jean-François Gravier constituent donc deux mailles d'une même chaîne de pensée³⁰ (Barathon, 1956). Or, au moment où l'économie devient le critère majeur d'appréhension de la question régionale dans les années 1950, la FRF peine à faire valoir une expertise fondée dans ce domaine. Tout se passe en définitive comme si, après le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale, l'organisation restait irrémédiablement figée dans un passé nostalgique sans tirer profit de cette antériorité, et donnait alors l'impression d'avoir perdu ce qui faisait autrefois sa vitalité : son rôle de laboratoire d'idées et de force de proposition. Le faible renouvellement de son personnel concourt à cette inertie, pourtant dénoncée par quelques nouveaux venus comme André Beury. Selon ce dernier, la ligne régionaliste trop prudente de la FRF paralyse son action. De fait, l'une des rares réalisations à mettre à son actif durant cette période concerne un tout autre domaine. Il s'agit de la création, en 1954, d'un centre d'archives régionalistes à l'initiative de Madeleine Finidori, responsable de la commission culture et folklorisme de la Fédération³¹. Or, les champs thématiques couverts par le projet (histoire locale, folklore, costumes, arts, sciences et lettres, académies littéraires, sociétés des Beaux-Arts, etc.) témoignent d'une approche conservatrice du régionalisme, très éloignée du néo-régionalisme ambiant des années 1950.

Enfin, malgré le désir de la FRF de se situer au-dessus de l'échiquier politique, sa posture d'apolitisme de façade est de moins en moins tenable. La présence des gaullistes en son sein n'est pas sans conséquence sur ses prises de position. Sous la présidence de Prélot (1961-1967), les critiques à l'égard de l'organisation politique et administrative du pays se font discrètes. Ainsi, on ne trouve dans *L'Action régionaliste* qu'un seul et unique article relatif à l'Algérie. Encore s'agit-il d'une tribune libre, assortie d'un avertissement aux lecteurs, publiée en 1959 sous la plume du félibre Yvan Gausсен³². L'auteur prône l'option fédéraliste comme solution alternative au règlement de la question algérienne.

30. Barathon, Claude, « Du régionalisme à l'aménagement du territoire : de Charles-Brun à Jean-François Gravier », *L'Action régionaliste*, juillet-septembre 1956.

31. Circulaire du 15 février 1955. MUCEM, 6 AP/1.

32. Gausсен, Yves, « Le problème algérien et le régionalisme », *L'Action régionaliste*, juillet-septembre 1959.

On connaît pourtant l'importance de ce conflit dans le débat intellectuel lancé autour du respect des identités dans leur diversité. Ce bouillonnement d'idées s'est accompagné d'un glissement progressif des régionalistes dans le champ politique. Les ouvrages de Pierre Mendès France (*La République moderne*, 1962), Gaston Defferre (*Nouvel horizon*, 1965) et Michel Phlipponneau (*La gauche et les régions*, 1967), sont autant de jalons révélateurs de l'évolution de la gauche sur cette question³³. Le rapport intitulé *Décoloniser la province*, présenté par Michel Rocard aux Rencontres socialistes de Grenoble en 1966, place le PSU à la pointe du combat régionaliste et contribue largement à populariser, à gauche, le thème du « colonialisme intérieur »³⁴. L'année suivante, c'est Robert Lafont, animateur de l'Institut d'études occitanes, qui développe cette thématique dans *La révolution régionaliste*³⁵, avant qu'elle ne vienne alimenter les revendications d'autonomie régionale portées par les mouvements nationalitaires d'extrême gauche nés dans l'effervescence de Mai 68.

Dépourvue de tout contact dans ces milieux, la FRF ne participe en aucune manière aux débats qui les agitent à la fin des années 1960. Après avoir raté le tournant du néo-régionalisme dans les années 1950, elle ne prend pas davantage ensuite la mesure des évolutions doctrinales d'un régionalisme marqué par l'émergence des idéologies libertaires. En atteste l'organisation de son dernier congrès annuel à Rennes, en octobre 1968, qui a l'allure d'un colloque universitaire. La plupart des intervenants sont en effet des professeurs de droit, intéressés surtout par le projet de réforme administrative annoncé par le chef de l'État. En dehors de René Pleven, député centriste et président du conseil général des Côtes-du-Nord, qui préside également le CELIB et la Commission de développement économique régional (CODER) de Bretagne, aucun représentant de courants ou d'institutions extérieurs à la Fédération n'est convié à cette manifestation³⁶.

33. Mendès France, Pierre (1962), *La République moderne : propositions*, Paris, Gallimard ; Defferre, Gaston (1965), *Un nouvel horizon : le travail d'une équipe*, Paris, Gallimard ; Phlipponneau, Michel (1967), *La gauche et les régions*, Paris, Calmann-Lévy, 254 p.

34. Rencontre socialiste de Grenoble (1966), *Décoloniser la province. Rapport Général proposé par le Comité d'Initiative aux délibérations des colloques sur la vie régionale en France*, 44 p., réédité dans Gontcharoff, Georges, Rocard, Michel et Jean Le Garrec (2013), *Décoloniser la province : la vie régionale en France*, Paris, B. Leprince, Cahiers de l'ITS.

35. Lafont, Robert (1967), *La révolution régionaliste*, Paris, Gallimard.

36. Programme du congrès national de la FRF, Rennes, 3-6 octobre 1968. MUCEM, 6 AP/5.

CONCLUSION

Le régionalisme recouvre des idées et des réalités très diverses. Cette imprécision a servi les intérêts de la FRF lorsqu'elle avait vocation à rassembler différents courants autour d'un programme minimum, en veillant toutefois à ne jamais remettre en cause l'unité nationale. Après la Seconde Guerre mondiale, elle ne joue plus ce rôle fédérateur et apparaît donc désormais cantonnée à la défense d'un régionalisme d'arrière-garde. Discréditée, isolée, elle est perçue comme un mouvement passéiste, arcbouté sur une doctrine dont elle ne parvient plus à faire entendre l'originalité.

Les recompositions successives au sein de la mouvance régionaliste, en particulier le glissement du régionalisme de la droite vers la gauche, achèvent de la marginaliser, tant elle apparaît en décalage avec les aspirations exprimées alors par une partie de la population française. À court terme, l'échec du référendum « sur le projet de loi relatif à la création de régions et à la rénovation du Sénat » d'avril 1969 semble sceller définitivement son sort. Sans disparaître immédiatement, elle se dissout en fait dans le Musée des Arts et traditions populaires avec lequel elle entretient des relations étroites depuis sa fondation en 1937. C'est en souvenir de ses liens avec Charles-Brun que son conservateur, Georges-Henri Rivière, accepte en 1968 d'abriter le siège social de l'organisation régionaliste³⁷. Sur le long terme, le cheminement de la FRF durant les Trente Glorieuses renvoie au constat d'un triple échec : celui de la promotion d'un régionalisme par en bas porté par un mouvement social, celui de la stratégie du tâtonnement (le fameux « régionalisme spontané » de Charles-Brun), celui enfin d'un régionalisme modéré au sens politique du terme, écartelé entre les mesures de déconcentration prises par les gouvernements successifs des IV^e et V^e Républiques et l'émergence de revendications plus radicales émanant des mouvements nationalistes dans les années 1960-1970. En définitive, il semble que le régionalisme ne trouve véritablement sa pleine expression que comme culture d'opposition.

37. MUCEM, 6 AP/7.

BIBLIOGRAPHIE

- Barathon, Claude (1956), *L'économie régionale et l'aménagement du territoire*, thèse de doctorat ès sciences économiques, Faculté de droit de l'Université de Poitiers.
- Charles-Brun, Jean (1911), *Le régionalisme*, Paris, Bloud.
- Charles-Brun, Jean, Hennessy, Jean, Poitevin, Jean *et al.* (1927), *L'Europe fédéraliste, aspirations et réalités*. Conférences faites au Collège libre des sciences sociales, Paris, Marcel Giard éditeur.
- Dard, Olivier (2002), *Le rendez-vous manqué des relèves des années trente*, Paris, Presses universitaires de France.
- Defferre, Gaston (1965), *Un nouvel horizon : le travail d'une équipe*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 191 p.
- Dubasque, François (2008), « La Ligue pour l'organisation de la SDN, un groupe de pression fédéraliste dans l'entre-deux-guerres », dans Olivier Dard et Nathalie Sevilla (dir.), *Le phénomène ligueur sous la III^e République*, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, Metz, p. 134-151.
- Dubasque, François (2017), « Régionalisme de guerre. L'impossible promotion d'une république *une et divisible*? », dans Sylvain Gregori et Jean-Paul Pellegrinetti (dir.), *Minorités, identités régionales et nationales en guerre, 1914-1918*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 15-25.
- Dubasque, François (2021), « Nouvelle organisation territoriale et idée européenne dans les milieux régionalistes français. Les exemples de la Fédération régionaliste française et de la Fédération », *Histoire, économie et société*, 3, septembre, p. 9-22.
- Flory, Thiébaud (1966), *Le mouvement régionaliste français : sources et développements*, Paris, Presses universitaires de France.
- Foulon, Charles-Louis (1975), *Le pouvoir en province à la Libération : les commissaires de la République, 1943-1946*, Paris, FNSP/Armand Colin, p. 263.
- Gontcharoff, Georges, Rocard, Michel et Jean Le Garrec (2013), *Décoloniser la province : la vie régionale en France*, Paris, B. Leprince, Cahiers de l'ITS.
- Gras, Christian et Georges Livet (1977), *Régions et régionalisme en France du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France.
- Kernalegenn, Tudi (2011), *Une approche cognitive du régionalisme : identités régionales, territoires, mouvements sociaux en Bretagne, Écosse et Galice dans les années 1970*, thèse de doctorat de science politique, sous la dir. d'Érik Neveu, Université de Rennes, p. 249.
- Lafont, Robert (1967), *La révolution régionaliste*, Paris, Gallimard.

- Marzin, Fabrice (2015), « L'engagement breton de Joseph Martray », dans Patrick Harismendy et Luc Capdevilla (dir.), *L'engagement et l'émancipation. Ouvrage offert à Jacqueline Sainclivier*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 189-202.
- Mendès France, Pierre (1962), *La République moderne : propositions*, Paris, Gallimard.
- Pasquier, Romain, « L'invention du régionalisme à la française (1950-1964) », journée d'études AFSP/groupe local et politique, IEP de Rennes-CRAPE, 8 février 2002, contribution mise en ligne à l'adresse www.afsp.msh-paris.fr/archives/archivesgroupes/local/local080202/pasquier.pdf (consultée le 23 mars 2020).
- Phlipponneau, Michel (1967), *La gauche et les régions*, Paris, Calmann-Lévy.
- Wright, Julian (2003), *The Regionalist Movement in France (1890–1914). Jean Charles-Brun and French Political Thought*, Oxford, Oxford University Press.

Organisations et revendications régionalistes, autonomistes et indépendantistes en Savoie des années 1960 à nos jours

FRANÇOIS AUDIGIER
UNIVERSITÉ DE LORRAINE – METZ

Si l'opinion publique est habituée en France métropolitaine aux organisations autonomistes ou indépendantistes corses et dans une moindre mesure bretonnes et basques, le particularisme savoisien ne bénéficie pas de la même notoriété. La plupart des Français ignorent qu'à Chambéry et à Annecy, des associations, partis et ligues militent pour la mise en place d'une Région Savoie distincte de l'ensemble politico-administratif rhône-alpin, et que certains vont plus loin, réclamant l'autonomie, et même parfois l'indépendance de la Savoie¹, évoquant la « désannexion » de celle-ci à la France. Loin de se limiter à quelques slogans « Savoie libre » peints à l'occasion sur les murs et routes des deux départements concernés, à quelques drapeaux à la Croix de Savoie arborés comme symboles de souveraineté lors de rassemblements festifs, ce courant possède une véritable histoire qui, de l'affirmation initiale des spécificités culturelles de la Savoie défendues par des cercles érudits et sociétés savantes locales, a évolué progressivement vers un discours plus politique (Sorrel, 2006).

Il s'agira de présenter ici les leaders et organisations qui portent cette lutte, de distinguer des séquences décisives, comme les années 1960, marquées par un retour de mémoire lié à la commémoration du centenaire du « rattachement » de 1860 par le traité de Turin², ou les années 1990,

-
1. Sauf indication contraire, le terme « Savoie » ne renvoie pas dans ce texte au périmètre du seul département du même nom, mais à l'espace plus « historique » et large constitué des deux départements Savoie et Haute-Savoie.
 2. Dans une distinction sémantique signifiante, les indépendantistes savoisiens préfèrent recourir dans leurs écrits au terme d'« annexion » de la Savoie.

caractérisées par le relatif dynamisme électoral de la Ligue savoissienne, de se pencher sur le discours savoisien où se croisent le rapport à l'histoire, les considérations socio-économiques, la mobilisation du droit et des facteurs culturels et d'apprécier enfin l'influence de ce courant identitaire aux ambitions diverses, des défenseurs de la Région Savoie aux partisans d'un nouvel État savoisien. Cette étude se présente comme une synthèse des travaux déjà existants sur la question.

DE L’AFFIRMATION D’UNE IDENTITÉ CULTURELLE SAVOYARDE : DES ANNÉES 1960 AU PREMIER COMBAT POUR LA RÉGION SAVOIE DES ANNÉES 1970

Entre le printemps et l'automne de 1960, la commémoration du rattachement de la Savoie à la France sous le Second Empire donne lieu à de nombreuses cérémonies. Tout commence à Paris le 26 mars. Louis Martel, président du Comité national du centenaire, et l'écrivain grenoblois Daniel-Rops, de l'Académie française, accueillent six cents maires de Savoie et de Haute-Savoie arrivés par train spécial, accompagnés de parlementaires et d'autorités civiles et religieuses³. À la Sorbonne, le Premier ministre Michel Debré préside une conférence en présence de Jacques Fougerolle, président des Amitiés savoyardes, tandis qu'un spectacle folklorique à la salle Pleyel célèbre le thème « des provinces de France accueillant la Savoie ». Le lendemain, un *Te Deum* est chanté à Notre-Dame, où M^{gr} de Bazelaire, archevêque de Chambéry, prononce le sermon tandis que M^{gr} Cesbron, évêque d'Annecy, célèbre l'office en présence des évêques de Nice, de Maurienne et de Tarentaise. En fin d'après-midi, un cortège comprenant un peloton de gendarmes montagnards, une compagnie de chasseurs alpins, des anciens combattants et des conseillers généraux et maires, remonte les Champs-Élysées pour ranimer la flamme de l'Arc de Triomphe en présence du ministre des Anciens combattants, ainsi que de saint-cyriens et de polytechniciens originaires de Savoie, avant que les élus participent en soirée, porte de Versailles, à un banquet présidé par le ministre de l'Intérieur⁴. D'autres réceptions suivent à l'hôtel de ville et à l'Opéra. Ce cycle commémoratif s'achève le 9 octobre 1960 par la visite du chef de l'État, le général de Gaulle, qui prononce à Albertville un discours à caractère historique sur

3. *Le Monde*, 24 mars 1960.

4. *Ibid.*, 22 mars 1960.

le perron de la mairie, où l'accueille le député-maire gaulliste Pierre Dumas⁵. En parallèle de ces festivités, des expositions sur l'histoire locale sont organisées en Savoie et en Haute-Savoie, et plusieurs ouvrages sur l'histoire et le patrimoine régional paraissent en cette année, comme celui chez Fayard de la journaliste Geneviève Dardel, *Et la Savoie devint française*.

Si la tonalité paternaliste de l'affiche du centenaire (où une petite Savoyarde en costume traditionnel apporte à la France le gâteau d'anniversaire des cent ans du rattachement⁶) comme des discours officiels est peu relevée, ce retour culturel sur la Savoie d'avant 1860 *via* plusieurs livres et expositions permet à certains originaires de découvrir un passé pré-annexion jusque-là peu connu⁷ et de relativiser la courte séquence séculaire française par le primat d'un temps long s'étalant du comté de Savoie, à la fin du Moyen Âge, au royaume de Sardaigne au milieu du XIX^e siècle. L'ensemble favorise une prise de conscience identitaire, même si celle-ci ne s'exprime pas encore sous la forme d'un discours militant autonomiste, mais plus sous celle d'un souhait de voir mieux reconnues et valorisées les spécificités culturelles de la région.

Ce souci de mettre en avant les particularités propres à la Savoie s'affirme d'autant plus au cours des années 1960 que la région connaît alors d'importantes et rapides transformations structurelles affectant ses anciennes caractéristiques socioéconomiques et culturelles. Cet espace avait été longtemps dominé par l'activité agricole (même si la région avait connu à partir de la fin du XIX^e siècle et grâce à la houille blanche une industrialisation, accélérée dans l'entre-deux-guerres, ainsi qu'un essor touristique autour de stations montagnardes et thermales) et une forte influence catholique qui avaient fait de la province un bastion MRP (Mouvement républicain populaire – démocratie chrétienne) sous la IV^e République (Mayeur *et al.*, 1996; Palluel-Guillard, 1986). Or, les deux premières décennies des Trente Glorieuses bouleversent la Savoie, rattrapée comme d'autres régions par les dynamiques générales d'urbanisation, d'industrialisation puis de tertiarisation de l'économie, de déchristianisation, ainsi que par l'avènement des loisirs et médias de masse qui modifient les vieux marqueurs culturels

-
5. Les actualités cinématographiques d'époque évoquent ce déplacement, <http://www.archivalp.eu/document/de-gaulle-a-chambery-en-1960/> (consultée le 2 février 2022)
 6. L'iconographie du cinquantenaire du rattachement était plus paternaliste encore, à l'image du supplément illustré du *Petit Journal* du 18 septembre 1910 montrant une Marianne accueillant en mère protectrice la petite Savoie.
 7. En dépit de périodiques comme la *Revue de Savoie* apparue en 1911 qui célébrait la culture de la province.

traditionnels. Il en résulte chez certains une interrogation sur l'identité savoyarde dont de nouveaux mouvements se font l'écho.

À la fin de septembre 1965, à Frangy en Haute-Savoie, des notables locaux, comme le médecin de Thonon Yves-Marie Sautier – plus tard député UDF (Union pour la Démocratie française – centre droit) de la 2^e circonscription de la Haute-Savoie, de 1981 à 1986 –, l'écrivain chambérien Henri Planche (écarté des célébrations parisiennes de l'annexion en 1960 alors qu'il avait proposé sa pièce de théâtre *Le Pays où coulent nos rivières*) et le directeur d'une coopérative agricole, Paul Reboton, lancent le Club des Savoyards de Savoie. L'organisation défend une personnalité savoyarde de manière plutôt élitiste puisqu'elle entend regrouper ceux qui peuvent justifier d'une ascendance savoyarde sur cinq générations, soit avant l'annexion de 1860, sans pour autant prôner un quelconque séparatisme (Amoudry, 2003). Le Club est lié aux sociétés savantes locales, bientôt rassemblées en 1970 dans une Union des sociétés savantes de la Province de Savoie par l'abbé Marius Hudry. Ce dernier, ordonné prêtre en 1941, engagé dans la Résistance, professeur puis directeur du collège de Saint-Paul-sur-Isère, secrétaire de l'Académie de la Val d'Isère dès 1945, avait fondé en 1961 la revue des *Cahiers du Vieux Conflans* qui publiait des articles d'histoire, d'archéologie, de linguistique et d'ethnologie sur la Savoie. Élu en 1964 à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, il avait créé la même année les « Guides de Conflans », qui formaient des guides pour les musées et sites de la région (Abry et Tuillon, 1994). En 1967, Yves-Marie Sautier est écarté de la direction du Club, dont Marius Hudry prend la tête en 1972. La ligne intransigeante initiale a suscité quelques remous et ceux qui souhaitent proposer des critères d'adhésion moins exigeants créent à l'initiative de Paul Reboton le Cercle de l'Annonciade. Celui-ci, d'inspiration régionaliste et fédéraliste, édite dès juillet 1968 une brochure, *Présence savoisiennne*, tout en animant des manifestations culturelles autour de l'histoire et du patrimoine savoyard (Guichonnet, 2007).

Dès 1968 toutefois, dans la foulée d'une dynamique de contestation plus générale, certains militants du particularisme savoyard refusent de limiter leur action au seul cadre culturel et s'engagent sur un terrain plus politique. C'est le cas d'Henri Dénarié, qui fonde le mouvement Savoie libre et distribue des tracts rue Royale à Annecy en 1968 au ton délibérément provocateur⁸. Ancien des Brigades internationales, cet anarchiste avait été mis en résidence surveillée à Sallanches par le régime de Vichy en 1942.

8. *La Voix des Allobroges*, n° 13, été 2007 (article de Brice Perrier).

Arrêté en mars 1944 par la Gestapo, il est envoyé à Mathausen dont il ne ressort qu'en mai 1945. C'est dans ce camp qu'il apprend d'un codétenu, un comte autrichien, l'histoire de la Savoie préfrançaise dont il ignorait l'essentiel. Cet ajusteur autodidacte se prend de passion pour la cause savoyarde dont il devient un défenseur prosélyte. Si son organisation Savoie libre reste confidentielle, l'influence d'Henri Dénarié sur le futur mouvement savoisien est réelle puisqu'il conçoit ou diffuse la plupart des attributs symboliques de souveraineté de la future cause (date de la fête nationale, drapeau, gentilé) et lance des actions militantes retentissantes.

Henri Dénarié propose ainsi en 1972 de célébrer la fête nationale de la Savoie le 19 février, écho de la transformation le 19 février 1416 du comté de Savoie en un duché autonome sous le règne d'Amédée VIII. Il suggère d'installer le drapeau de Savoie (croix blanche sur fond rouge) au fronton des mairies et persuade l'hôtel de ville d'Annecy d'arborer ce drapeau tous les 19 février. Il popularise le gentilé « savoisien » à la place du vocable « savoyard » qu'il estime dépréciatif⁹. Il définit un territoire savoisien en 1972 en plantant symboliquement 150 panneaux « Savoie libre » aux quatre coins du périmètre « national ». S'étant rendu au Palais des Nations à Genève pour s'informer sur le droit international, il contribue à rouvrir un débat sur la caducité du traité de Turin de 1860 en estimant que la Savoie est déliée de toute allégeance envers la France après la chute du Second Empire.

De 1969 à 1972, les débats politiques en France autour de la régionalisation (relancée par Georges Pompidou par voie parlementaire après l'échec du référendum gaullien de 1969) favorisent en Savoie l'émergence de mouvements régionalistes à l'image du Rassemblement régionaliste savoyard et de l'Union savoisienne des associations régionalistes de Savoie. La loi de régionalisation de juillet 1972, qui entérine la région Rhône-Alpes (le nouvel Établissement public régional remplace la vieille circonscription d'action régionale de 1960) déçoit les partisans d'une région Savoie constituée des deux départements Savoie et Haute-Savoie. En réaction, le Cercle de l'Annonciade et le Club des Savoyards de Savoie taisent leurs différends pour fonder, sous l'impulsion de Max Molliet, le Mouvement Région Savoie (MRS). Pour la première fois, une organisation relativement importante voit le jour, capable d'initiatives militantes comme cette pétition en faveur d'une région Savoie qui recueille 187 000 signatures, et d'un travail de

9. Dans les milieux autonomistes, sa formule « je suis Savoisien car je suis un mec bien, Savoyard c'est pour les tocards » devient vite célèbre tout comme son expression de « francouillards ».

lobbying auprès des élus pour que la Savoie ne soit pas diluée dans l'ensemble rhône-alpin. Il est vrai que ce dernier manque de cohérence avec ces départements qui regardent vers la Bourgogne (Ain), le Dauphiné (Isère et Drôme) ou le Languedoc (Ardèche) et dont le centre de gravité politico-économique penche nettement vers Lyon. À l'initiative du MRS, l'Association des maires, adjoints et conseillers généraux de Haute-Savoie réunit le 5 novembre 1972 près de 430 personnalités locales. 410 se prononcent en faveur d'une région savoyarde, mais ce vote reste sans suite. Le 15 mai 1973 au matin, l'affaire est définitivement entendue après que le conseil général de Savoie, aiguillonné par l'influent ministre de l'Éducation Joseph Fontanet, eût approuvé la région Rhône-Alpes, suivi dans l'après-midi, et à une voix près, par le conseil général de Haute-Savoie (Guichonnet, 2007). Mais le MRS ne renonce pas à son combat, comme en témoigne la même année la publication d'un opuscule programmatique *Blanc et Rouge, pour une région Savoie* qui défend, au sein du giron français, l'existence d'une région Savoie qui constituerait une unité politico-administrative plus cohérente, expression d'une unité géographique et d'un particularisme culturel hérité de l'histoire.

Dans cette nouvelle dynamique régionaliste de la première moitié des années 1970, observable alors dans d'autres régions périphériques françaises (Occitanie, Bretagne, Corse...), s'expriment de manière croisée les revendications régionalistes/autonomistes, écologistes (thématique alors politiquement émergente) et culturelles (promotion des cultures locales et notamment des patois, ici l'arpitan, une langue encore parlée par certains en Savoie, comme dans le Dauphiné, une partie de la Suisse et le nord-ouest de l'Italie). Avec aussi cette spécificité savoyarde d'un souci de fédéralisme et de démocratie directe, sans doute influencé par le modèle suisse tout proche, comme le soulignait en 2007 Stéphane Mériquet (ancien du MRS) en invoquant le modèle de démocratie défendu dans le monde helvétique, un cadre politique non imposé d'en haut, mais « autodéfini par ceux qui lui donneront un contenu concret, réel, vivant »¹⁰. À l'image de Josiane Floret et Max Molliet, plusieurs militants du MRS travaillent alors avec l'intellectuel suisse Denis de Rougemont, penseur d'une Europe fédérale et prophète de l'écologie. Ils perçoivent la région Savoie comme une région transfrontalière préfigurant la future Europe des régions.

10. *La Voix des Allobroges*, n° 13, été 2007 (article de Brice Perrier).

À PARTIR DE LA SECONDE MOITIÉ DES ANNÉES 1980 : UN COMBAT INDÉPENDANTISTE QUI RESTE MARGINAL, MAIS UNE CAUSE RÉGIONALISTE QUI S’AFFIRME

Après une période de maturation intellectuelle et de structuration militante dans les années 1960 et la première moitié des années 1970, le régionalisme savoyard stagne quelque peu dans la seconde moitié des années 1970. Il faut attendre le milieu des années 1980 pour voir la dynamique relancée à la faveur des lois Defferre de décentralisation et des premières élections régionales au suffrage universel direct de mars 1986. Le MRS s’engage alors sur le terrain électoral. Si les résultats à ce scrutin restent décevants (4,3 % des suffrages exprimés en Haute-Savoie et 6,2 % en Savoie, ce qui ne permet pas d’avoir des élus), ils ne sont pas négligeables et le mouvement prend l’habitude de ces rendez-vous électoraux qui lui assurent une visibilité médiatique.

La période est marquée aussi, pour certains, par une radicalisation politique qui voit des militants évoluer du combat régionaliste à l’engagement indépendantiste. C’est la création en février 1986 par Paul Reboton (Cercle de l’Annonciade), Henri Dénarié (Savoie libre) et Pierre Ratinaud (Savoie européenne libre et fédérale) d’un Conseil consultatif des États de Savoie qui envisage la perspective d’un État indépendant et recourt aux institutions internationales (dépôt d’une pétition à l’ONU) pour que la Savoie bénéficie du droit des peuples à disposer d’eux-mêmes. Se manifeste là l’influence d’Henri Dénarié, très remonté contre le jacobinisme français qu’il perçoit comme « ethnicide ». Cette radicalisation prend chez d’autres militants la forme d’une expression identitaire d’exclusion. Elle est manifeste dans le Mouvement Savoie lancé en 1986 par Maurice Martinet, transfuge du Front national. Cet ancien policier, issu des rangs gaullistes et membre RPR (Rassemblement pour la République, fondé par Jacques Chirac) du conseil municipal de Chambéry de 1983 à 1985, rejoint, en 1985, le Front national, où il se voit confier la fédération départementale de Savoie par Jean-Pierre Stirbois. Il fait scission l’année suivante et crée le Mouvement Savoie. Ce mouvement, qui ne se veut pas indépendantiste comme l’indique son slogan « Savoyards d’abord, Français toujours », présente des candidats lors des régionales de 1998, atteignant 3,6 % des voix.

Plus significative est la tendance qui voit, à partir du milieu des années 1980, les régionalistes du MRS se tourner vers le courant écologiste alors en plein essor depuis l’émergence politico-médiatique de Brice Lalonde et d’Antoine Waechter. Gilles Maistre, membre du bureau du MRS et des

Verts, futur maire Verts d'Entremont à partir de 1989, fait partie de ceux qui lient le combat régionaliste et la défense de l'environnement, intégrant des convergences politiques issues de la décennie précédente. Il persuade les Verts, historiquement sensibles à la thématique fédérale et régionaliste, de créer en leur sein une structure militante Région Savoie, distincte de l'ensemble rhône-alpin. MRS et Verts présentent des candidats communs aux cantonales de 1985 et 1988.

Par ailleurs, si les militants régionalistes peinent à s'affirmer électoralement, ils gagnent du terrain dans le domaine de l'opinion et marquent des points sur le plan culturel. À partir de 1980, certaines mairies prennent l'habitude de célébrer le 19 février, le drapeau de la Savoie s'observe de plus en plus au fronton des bâtiments publics et chez les particuliers, les ouvrages sur l'histoire et la culture savoyarde se multiplient. Les idées régionalistes se banalisent chez les décideurs locaux. Le thème d'une région unique, manifestation d'une histoire commune, d'une identité culturelle propre et d'intérêts économiques partagés, se répand. En avril 1983, à l'initiative de l'ancien président socialiste du conseil général de Savoie, Louis Besson, une structure interdépartementale, l'Entente régionale de Savoie, voit le jour. Celle-ci permet la gestion commune de plusieurs dossiers intéressant les deux départements dans les domaines de l'économie et de la culture (tourisme, agriculture, enseignement supérieur) et favorise la mise en place ou le suivi de projets importants comme l'Orchestre des Pays de Savoie créé en 1984 et l'Université de Savoie lancée fin 1979¹¹. Certains élus reprennent, après lissage des aspérités militantes, une partie des thèmes du MRS. Conseiller général du canton de Bourg-Saint-Maurice depuis 1973 et député de la 2^e circonscription de la Savoie depuis 1978, le gaulliste Michel Barnier se fait ainsi au sein du conseil général de Savoie qu'il préside à partir de 1982, le défenseur de la fusion de la Savoie et de la Haute-Savoie en un superdépartement, prémice d'une future région Savoie¹². Il se heurte toutefois à l'opposition de Bernard Pellarin, président UDF du conseil général de Haute-Savoie. Si le vieil antagonisme Savoie/Haute-Savoie, doublé ici du clivage gaullistes/centristes, bloque l'initiative, l'opération de communication de Michel Barner marque les esprits.

Les progrès de la cause régionaliste ne suffisent pas à certains militants savoisiens acquis désormais à l'idée d'indépendance. Au début des années 1990, un écrivain franco-suisse, Jean de Pingon, auteur d'articles dans le bulletin de

11. Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/nationalisme_savoyard (consultée le 2 février 2022).

12. *Le Monde*, 14 septembre 1989.

l'Annonciade, *Présence savoisienne*, et opposé à l'histoire de l'annexion défendue par l'universitaire Paul Guichonnet (Guichonnet, 1982, 1998), fréquente deux responsables du MRS, Jean-Christophe Hermann (président des Savoyards de Savoie) et Michel Duret. Rapidement, les deux régionalistes du MRS prennent leurs distances avec Jean de Pingon, qui souhaite défendre la cause plus radicale d'une Savoie libre. Dans le même temps, les polémiques suscitées par les dépenses publiques importantes générées par l'organisation des JO d'Albertville en février 1992 alimentent les critiques à l'encontre du gouvernement et des élus locaux qui ont soutenu l'événement. En juin 1994, un forum « Quel avenir pour la Savoie en Europe ? » rassemble à Albertville des militants régionalistes et indépendantistes. Ce contexte général constitue un terreau favorable à l'émergence d'un mouvement savoisien.

En 1995, Jean de Pingon, le syndicaliste François Péronnier (responsable savoysard de la Confédération de défense des commerçants et artisans [CDCA]), Henri Dénarié et Patrice Abeille lancent la Ligue savoisienne qui, présidée par le dynamique François Péronnier, tient son premier congrès l'année suivante à Albertville. Alimenté par les adhérents de la CDCA, le mouvement rassemble vite des centaines d'adhérents. Pour marquer symboliquement une rupture avec la France, la Ligue est enregistrée à Genève et se donne dix ans pour aboutir à ce que ses responsables appellent « la désannexion ». Patrice Abeille, secrétaire général de la Ligue, frappe les esprits en créant, sur le modèle des mouvements de décolonisation des années 1950-1960, un gouvernement provisoire en exil. Par ses conférences et périodiques (*Le Patriote savoisien*), l'organisation reprend l'argument de Jean de Pingon sur l'illégalité et la caducité du traité de Turin (la zone franche promise par Paris n'ayant pas été appliquée, le traité n'est pas valable) et crédibilise l'indépendance en insistant sur le dynamisme économique de la Savoie, à même d'assurer seule son destin. En 1996, Jean de Pingon publie aux éditions Cabedita *Savoie française, histoire d'un pays annexé*, où l'auteur dénonce les irrégularités du plébiscite de 1860, déconstruit les légendes d'une Savoie misérable (s'en prenant notamment aux mythes du « petit ramoneur » et du « crétin des Alpes ») et reproduit plusieurs documents d'archives pour défendre sa thèse de la « forfaiture » de la Savoie française.

Ce travail se double d'une action militante où la Ligue joue la carte de la provocation symbolique pour présenter l'État français comme un pouvoir oppresseur. Elle diffuse une monnaie locale (« la livre savoisienne »), distribue des cartes d'identité et plaques d'immatriculation valant parfois à leurs utilisateurs des arrestations médiatisées. Dans sa recherche de marqueurs de souveraineté, l'organisation reprend la chanson savoyarde *Les Allobroges* pour

en faire un hymne indépendantiste. Bien que traversée par des crises internes (comme en avril 1996, quand Jean de Pingon et Patrice Abeille écartent François Péronnier), la Ligue se risque sur le terrain électoral en 1998. D'abord lors des cantonales (2,4 % des suffrages exprimés), puis des régionales où le mouvement, grâce à ses 5,4 %, permet à Patrice Abeille d'entrer au conseil régional. Le personnel politique local prend conscience de cette percée et tente d'y répondre. Le député-maire UDF d'Annecy Bernard Bosson contacte les régionalistes pour les dissuader de rejoindre Jean de Pingon et dépose, le 24 juin 1998, avec le député RPR de Savoie Michel Bouvard une proposition de loi (n° 1015) à l'Assemblée pour la création d'une Région Savoie¹³. De son côté, Michel Barnier relance le débat sur la fusion des départements en une seule Région Savoie, manière de ramener l'électorat « savoisien » dans le giron d'une droite traditionnelle. L'ancien secrétaire d'État et député RPR de Savoie Hervé Gaymard se prononce en faveur d'un Conseil des Pays de Savoie doté des compétences d'une région. Lancé en 1998 par Claude Barbier, le comité « La Région Savoie j'y crois »¹⁴ a joué un rôle d'intermédiaire entre les élus savoyards de tous bords (le RPR Michel Bouvard, l'UDF Alain Veyret, le PS Pascal Zory et le Vert Gilles Maistre) convaincus par le combat pour la Région Savoie. Même si la réticence du gouvernement et du député RPR de Haute-Savoie Bernard Accoyer empêche le projet d'aboutir, la coopération interdépartementale s'améliore et, en 2001, l'Entente régionale de Savoie devient l'Assemblée des Pays de Savoie (APS). Là se situe sans doute la victoire paradoxale de la Ligue indépendantiste : avoir permis, en réaction, une avancée de la cause régionaliste... Même si l'espoir placé dans celle-ci retombe en décembre 2002, quand, dans le contexte pourtant favorable de préparation de la nouvelle loi de décentralisation portée par Jean-Pierre Raffarin, les élus des deux conseils généraux réunis par l'APS ne s'entendent pas sur une sortie de la Région Rhône-Alpes.

Quelle est la nature exacte de la Ligue savoisienne ?¹⁵ Au printemps de 1999, le journaliste haut-savoyard Luc Rosenzweig avait élaboré le concept de « populisme alpin » en établissant un parallèle entre le mouvement de Patrice Abeille et des partis populistes de l'espace alpin comme le FPÖ autrichien de Jörg Haider ou la Ligue du Nord de l'italien Umberto Bossi¹⁶. La comparaison, également avancée lors d'un colloque grenoblois de

13. Voir https://archives.assemblee-nationale.fr/11/tnominative/1997-1998_tnominative_AG.pdf (consultée le 2 février 2022).

14. On relèvera le jeu de mots sur la croix du drapeau savoyard.

15. https://fr.wikipedia.org/wiki/Ligue_savoisienne (consultée le 2 février 2022).

16. *Le Monde*, 12 mars 1999.

septembre 2001 organisé sur « la tentation populiste au cœur de l'Europe » (Greslou, 2001), est récusée par Patrice Abeille qui rappelle que son mouvement est affilié au Parti démocratique des peuples d'Europe/Alliance libre européenne, une fédération de mouvements autonomistes et régionalistes qui défend un programme d'égalité des chances et de cohésion sociale, et travaille avec les Verts au Parlement européen. Par ailleurs, au conseil régional Rhône-Alpes, Patrice Abeille contribue, au début de 1999, au départ de la présidence de région du député UDF de l'Ain et ancien ministre de la Défense Charles Millon, alors affaibli par les polémiques sur son élection grâce aux voix du FN. Toutefois, d'autres caractéristiques (une présence forte de petits patrons/commerçants/artisans parmi les adhérents et électeurs de la Ligue, un discours antifiscaliste incisif et des pratiques militantes parfois virulentes, même si la ligue récusé toute forme de violence) peuvent, sur certains points, rapprocher le mouvement de la famille populiste.

Si la Ligue a bénéficié d'une petite dynamique locale à la fin des années 1990, la décennie suivante paraît plus compliquée. La Ligue n'obtient qu'un élu lors des municipales de 2001 et présente aux législatives de 2002 huit candidats qui recueillent moins de 2 % des suffrages en dépit du soutien du MRS. La radicalité du combat en faveur de l'État souverain de Savoie inquiète et divise. Des régionalistes l'accusent de discréditer le combat pour la Région Savoie en associant cette cause à l'extrémisme. L'exclusion en septembre 2001 du populaire Jean-François Chabert (« Mickey ») crée des remous. Des adhérents écartés forment d'autres mouvements comme la Confédération savoissienne ou le Rassemblement des Savoisiens. La Ligue perd beaucoup de ses adhérents marqués à droite lorsque Patrice Abeille vote en avril 2004 en faveur du socialiste Jean-Jack Queyranne à la présidence du Conseil régional. Lors des cantonales de 2004, un seul des huit candidats investis dépasse les 5 %. En 2005, Jean de Pingon tire les conséquences de ces revers successifs en se retirant du mouvement.

Patrice Abeille tente de relancer la Ligue. Après le 11^e congrès à Saint-Gervais, il crée en avril 2007 la structure Savoie Europe Liberté qui rassemble la Ligue et le MRS. Mais les gains électoraux ne sont pas au rendez-vous. Lors des législatives de 2007, les huit candidats de la liste Savoie Europe Liberté ne dépassent pas 0,1 % des suffrages exprimés... En 2009, la Ligue perd le soutien du MRS. Le nouveau président de ce mouvement, Noël Communod, ancien de la Ligue et du comité « La Région Savoie, j'y crois »¹⁷,

17. En 2003, dans le cadre de l'association « La Région Savoie, j'y crois », il avait assuré la coordination du *Livre blanc pour la création d'une Région Savoie*, avec Michel Bouvard, Jean Baud et Claude Barbier.

fondateur du Parti fédéraliste et régionaliste de Savoie et vice-président du MoDem (Mouvement démocrate – centriste) Savoie, détache le MRS de la Ligue pour le rapprocher d'Europe Écologie Les Verts. Finalement, à la fin de 2012, la Ligue savoisiennne, qui n'a pu présenter que deux candidats lors des législatives de cette même année, suspend ses activités.

En dépit de la disparition de quelques figures (dont Henri Dénarié en 2007, Patrice Abeille en 2013, Jean-François Chabert en 2015), l'indépendantisme savoisien continue d'exister. En témoignait à l'été de 2007 la diffusion à la télévision d'un étonnant épisode de l'émission *Strip-Tease* consacré aux indépendantistes savoisiens et intitulé « Chassons l'occupant »¹⁸. On y voyait différentes opérations menées par les militants de la Confédération savoisiennne (dépôt à Megève d'une plaque commémorant la mort des « martyrs » Savoisiens tombés lors des « guerres de la République française » et distribution de tracts, tenue d'un stand sur la route du Tour de France avec une banderole « fin du Tour de France, début du Tour de Savoie », construction d'un monument en hommage à la Savoie indépendante, etc.). En donnant la parole aux militants et figures (Henri Dénarié, Jean-François Chabert, etc.), l'émission révélait les deux dynamiques de légitimation du courant indépendantiste: l'insistant rappel de l'histoire de la Savoie pré-française (« le plus vieux pays d'Europe ») et la volonté répétée de jouer la carte du droit international autour du non-respect de la zone franche.

Mais si cette sensibilité persiste, elle le fait sous une forme affaiblie, souvent minée par des querelles intestines favorisant la multiplication de petites organisations. En 2010 apparaît le Mouvement citoyen de Savoie (MCSE), dont les responsables entendent « libérer une Savoie opprimée et colonisée ». Un gouvernement provisoire de l'État de Savoie est annoncé. Ces militants, parmi lesquels Colette et Pierre Biguet, ainsi que Jean Blanc (ancien du MRS et d'EÉLV), réunissent en juin 2011 près de cinq cents personnes au casino d'Aix-les-Bains¹⁹. Le mouvement recourt, sur le modèle de la Ligue savoisiennne (dont beaucoup sont issus), à des actions médiatisées choc comme la présentation des tenues de la nouvelle police savoisiennne et l'annonce de postes de douanes entre la France et la Savoie²⁰. La formation entretient des liens étroits avec le populiste Mouvement Citoyen de Genève. D'autres petits mouvements ont vu le jour comme à la fin de 2016 une « Ligue Savoisiennne Canal historique » (animée par Louis de Pingon, fils du fondateur de la

18. « Chassons l'occupant », *Strip-Tease*, 55 minutes, diffusion en juillet-août 2007.

19. *Le Dauphiné Libéré*, 13 juin 2011.

20. *La Voix des Allobroges*, 6 mai 2011.

première Ligue) et le parti autonomiste « 100 % Savoie » qui présente des candidats aux législatives en 2017, ou le « Sénat souverain de Savoie », fondé en 2019. En février 2017, le quotidien *Libération* relance les débats autour d'un article intitulé « La Savoie a-t-elle été colonisée ? »²¹. Depuis plusieurs années, les réseaux sociaux et YouTube sont les nouveaux lieux d'expression privilégiés des partisans de l'indépendance savoisienne, qui défendent leur thèse sous des formes diverses (chroniques à caractère historique, bulletins politiques, chansons en version folklorique, rock ou rap, etc.).

En conclusion, la dispersion organisationnelle et la marginalité électorale reflètent la difficulté de porter ce combat militant, qu'il soit de nature régionaliste, autonomiste ou indépendantiste. Sans revenir sur la rivalité entre élus de Savoie et de Haute-Savoie qui a fragilisé la lutte pour la Région Savoie²², sans insister sur les clivages entre ceux qui pensent l'unité nationale de la Savoie autour des deux seuls départements français et ceux qui mobilisent l'histoire et la géographie pour penser une « grande Savoie », entre ceux qui regardent du côté du lac Léman vers la Suisse et ceux qui se tournent vers le Piémont italien, d'autres facteurs compliquent l'engagement. Le dynamisme économique de la région alpine a favorisé depuis plusieurs décennies l'installation en Savoie et Haute-Savoie d'une population croissante qui n'est pas originaire de ces deux départements et qui peut ne pas se sentir directement concernée par la promotion politique d'une identité locale. Comment fonder cette dernière au-delà du seul folklore à visée souvent touristique et commerciale ? Les éléments culturels traditionnels sont-ils suffisants entre une histoire de la Savoie pré-1860 toujours mal connue des masses, une langue arpitanne peu utilisée en dépit des efforts de ses promoteurs, une empreinte catholique qui s'efface là comme ailleurs ? D'où la tentation chez certains d'un rapprochement avec les écologistes pour définir une identité locale autour de la défense d'un environnement patrimonialisé.

21. *Libération*, 25 février 2017. Voir la réaction sur le site indépendantiste *État de Savoie* : <https://etat-de-savoie.com/la-savoie-a-t-elle-ete-colonisee/><https://etat-de-savoie.com/la-savoie-a-t-elle-ete-colonisee/> (consultée le 22 février 2022).

22. Au demeurant, même lorsque les présidents des deux conseils généraux agissent d'une même voix, la réussite n'est pas acquise pour autant, comme en témoigne l'échec du projet de collectivité territoriale Savoie Mont-Blanc porté à l'été de 2014 par le Savoyard Hervé Gaymard et le Haut-Savoyard Christian Monteil (*Le Monde*, 11 juillet 2014).

BIBLIOGRAPHIE

- Abry, Christian et Gaston Tuillon (1994), « Marius Hudry », *Le monde alpin et rhodanien, revue régionale d'ethnologie*, 1994, 22, 4, p. 79-80.
- Amoudry, Michel (2003), *Quel avenir pour la Savoie ?*, Bière, Cabedita.
- Greslou, Nicolas (2003), « La Ligue savoissienne », dans Olivier Ihl (dir.), *La Tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, La Découverte, p. 159-172
- Guichonnet, Paul (1982), *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France et ses dossiers secrets*, Roanne, Le Messenger/Horvath.
- Guichonnet, Paul (1998), *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France: les véritables dossiers secrets de l'annexion*, Montmélian, La Fontaine de Siloé.
- Guichonnet, Paul (2007), *Nouvelle Encyclopédie de la Haute-Savoie, hier et aujourd'hui*, Montmélian, La Fontaine de Siloé.
- Mayeur, Jean-Marie, Sorrel, Christian et Yves-Marie Hilaire (dir.) (1996), *La Savoie*, Paris, Beauchesne.
- Palluel-Guillard, André (dir.) (1986), *La Savoie, de la Révolution à nos jours, XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, Ouest-France éditions.
- Sorrel, Christian (dir.) (2006), *Histoire de la Savoie en images*, Chambéry, La Fontaine de Siloé.

Armée républicaine bretonne et Armée révolutionnaire bretonne : de l'ARB à l'ARB (1966-2000)

SÉBASTIEN CARNEY

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE – BREST

Jusqu'à présent, les activistes bretons de la fin du XX^e siècle – à savoir ici les Fronts de libération de la Bretagne (FLB) et les ARB successives – n'ont pas retenu l'attention des chercheurs qui se sont intéressés au terrorisme ou à la violence politique. Cela peut surprendre au regard de la grande popularité dont ont joui ces mouvements, et plus largement au regard de toutes les formes d'expression de revendications bretonnes, quelles qu'elles aient été, dans les années 1970. Il semble cependant que, comparé à celui de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), d'*Euskadi ta askatasuna* (ETA) ou du Front de libération nationale corse (FLNC), le bilan meurtrier des FLB-ARB¹ ne justifie pas qu'on leur accorde trop d'importance : il s'agirait de « menaces mineures à la paix civile » (Crettier et Ferret, 1999 : 9). De fait, à quelques exceptions près, ce sont essentiellement les activistes eux-mêmes, des proches, des militants ou sympathisants d'hier et d'aujourd'hui qui ont produit des textes allant du témoignage à la description, et souvent à la justification, des attentats perpétrés par les FLB-ARB (Le Coadic, 1984 ; Bonnet, 1989 ; Le Quilliec, 1997 ; Chartier et Cabon, 2006 ; Henry et Lagadec, 2006 ; Chartier, 2009). La majeure partie de ces travaux est relativement récente. La clandestinité a évidemment été un obstacle à la recherche, comme les délais de communicabilité des archives publiques. Aussi la presse et les quelques témoignages disponibles ont-ils constitué longtemps les sources principales (par exemple Coviaux, 2014), auxquelles viennent s'ajouter quelques fonds privés désormais accessibles, ou encore des archives d'avocats comme Jean-Jacques de Félice, conservés à l'Institut d'Histoire du Temps Présent et étudiés par Vincent Porhel (2015). Mon

1. L'expression FLB-ARB peut être entendue comme une appellation générique englobant les FLB et ARB successifs, ainsi que toute une kyrielle de groupuscules éphémères et concurrents liés à ces organisations.

propos se situe donc peut-être à l'aube d'un regain historiographique pour les violences militantes bretonnes, et entend se démarquer des fort utiles, mais monotones chronologies détaillées produites jusqu'ici, dans lesquelles se répète l'invariable cycle « attentat-arrestations-procès-comité de soutien ». Simplement, je poserai la question : « De quoi l'ARB est-elle le nom ? », et tâcherai non pas d'y apporter des réponses, mais de suggérer quelques pistes. De l'Armée républicaine bretonne à l'Armée révolutionnaire bretonne, il semble en effet y avoir eu une évolution, que contredit toutefois la permanence du sigle, par ailleurs indissociable de celui des FLB, que la mémoire collective a plus volontiers retenu. Après avoir constaté que les organisations semi-clandestines bretonnes sont l'écho d'autres mouvements de leur temps ainsi que du passé, je m'attacherai aux aspects militaires et politiques des organisations qui ont porté ce nom, avant d'en venir à ce qui, finalement, il me semble, en est l'essence même, le principal moteur et en tout cas le seul langage : la violence elle-même.

DES HÉRITIERS

Les FLB-ARB sont la mise en application en Bretagne de recettes éprouvées ailleurs dans le monde, dans les années 1960. Trois mouvements constituent des sources d'inspiration particulièrement suivies, à commencer par le Front de libération nationale (FLN) algérien, dont le succès marque les esprits. Lionel Divard, fondateur de l'Armée républicaine bretonne et membre du Mouvement pour l'organisation de la Bretagne (MOB), précise : « Nous venions de sortir de la guerre d'Algérie. Nous étions très influencés par cet événement » (cité dans Chartier et Cabon, 2006 : 39). Faisant le constat que le MOB était en échec, comme le fut avant lui le Mouvement national algérien, Divard pensait que l'on ne pouvait empêcher ce qui s'était produit en Algérie, à savoir l'irruption d'une frange plus dure qui avait réussi. D'ailleurs, c'est en 1963 qu'apparut pour la première fois le sigle FLB, tracé sur une route de Pontivy. La référence était claire, mais on en était resté là. Dès 1964, suscitant une controverse, Divard en appela donc à la création d'un « "FLN" breton » (Chartier et Cabon, 2006 : 39), espérant ainsi provoquer une réelle lutte armée. Mais au-delà du FLN, l'exemple algérien c'est aussi une expérience de guerre pour beaucoup de jeunes appelés de France. Témoignant en faveur des activistes au procès du FLB de 1972, le général de La Bollardière, président du *Bleun Brug*² de Vannes, souligne le trauma de la guerre d'Algérie (Caerleon, 1973 : 122). Jean-Yves Le Souëf, qui

2. Association créée en 1905 par l'abbé Jean-Marie Perrot et destinée à la « défense de la langue bretonne, le chant, le théâtre, l'art sacré, la célébration des grands anniversaires et l'exaltation de l'âme chrétienne bretonne », voir « Ce qu'est le Bleun-Brug », *Bleun-Brug Sainte-Anne-d'Auray*, 3, 4, 5 août 1951.

intègre le FLB en 1971, raconte : « Avant l'Algérie, je n'avais pas spécialement d'idées bretonnes. Mais là-bas, j'ai réalisé que se passaient aussi des événements en Bretagne, que des gens se faisaient matraquer dans les cercles celtiques [...]. J'ai assimilé l'un et l'autre combat. Quelque chose était cassé dans mon image de la France » (cité dans Chartier et Cabon, 2006 : 89). À vrai dire, l'influence algérienne n'échappa à personne, à tel point que *Le Nouvel Observateur* titra fin avril 1968 sur « les fellagha bretons » (Fig. 1).

Figure 1 – « Les fellagha bretons »



Source : Couverture du *Nouvel Observateur*, 180, semaine du 24 au 30 avril 1968.